

Carqueiranne *mag*

Votre journal municipal d'informations

N°13 - AVRIL 2025



PAGE 16 : LES PROJETS DU PORT DES SALETTES

À LA UNE



SOMMAIRE

3 ÉDITO

4 MONSIEUR LE PRÉFET EN VISITE

5 TRAVAUX & PROJETS

9 ÉDUCATION & JEUNESSE

14 PETITE ENFANCE

16 PORT

20 URBANISME - ENVIRONNEMENT -
AGRICULTURE

24 SOLIDARITÉ & SANTÉ

27 FINANCES & ADMINISTRATION

31 SPORT

34 ÉVÈNEMENTIEL & CULTURE

38 PRÉVENTION & SÉCURITÉ

42 VIE ÉCONOMIQUE

43 TRIBUNE LIBRE

Tous les numéros utiles



Où trouver le *Carqueiranne mag* ?

Ce magazine est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville.

Si vous ne le recevez pas, merci de contacter le service communication au : 04 94 01 01 85

ou servicecommunication@carqueiranne.fr

Direction de la publication : M. Arnaud Latil, Maire de Carqueiranne

Rédaction en chef : Claudine Richard, Conseillère Technique

Laura Carlier, Responsable, Service Communication

Lucy Falcioni, Chargée de communication, Service Communication

Conception : Amélie Somoza, Graphiste, Service Communication

Photographies : Ville de Carqueiranne, Freepik

Impression : Messages Imprimerie

Diffusion : 7000 exemplaires

Dépôt légal : à parution





M. Arnaud LATIL

Maire de Carqueiranne

Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Commission Jeunesse et Sports

Chères Carqueirannaises, chers Carqueirannais,
En février, le Conseil municipal a voté à l'unanimité le débat d'orientation budgétaire pour 2025. En mars, nous avons présenté le compte administratif 2024 et adopté le budget primitif pour cette année. Cela a permis de mesurer le chemin parcouru ces cinq dernières années.

Face aux nombreuses problématiques, une dette menaçante, la crise sanitaire, un contexte économique difficile marqué par l'inflation et des événements imprévus comme les arrêtés de péril, nous avons su faire preuve de résilience et de détermination.

Comme l'a souligné Monsieur le Préfet :
« Rien ne vous aura été épargné ».

Pourtant, aujourd'hui, nous pouvons être fiers des résultats obtenus.

Grâce à une gestion rigoureuse et à un travail collectif impliquant les élus et les services municipaux, la situation financière de Carqueiranne s'est améliorée.

Nous sommes sortis du réseau d'alerte, notre dette a été réduite de 8 millions d'euros et atteindra probablement une diminution de 10 millions d'ici la fin du mandat. Dans le même temps, nous avons investi plus de 21 millions d'euros en cinq ans, avec 9 millions d'euros prévus pour 2025. Réduire la dette tout en investissant dans l'avenir : telle est la ligne directrice que nous suivons avec constance et ambition.

Le dernier budget à l'équilibre de la France remonte au mandat du Président Georges Pompidou, il y a 50 ans. Depuis, le pays emprunte et augmente chaque année sa dette. Alors qu'il nous aura fallu seulement une semaine de mandat pour comprendre qu'il fallait réduire celle de la Commune.

Nos dépenses de fonctionnement sont restées stables depuis cinq ans, ce qui nous a permis d'accroître notre capacité d'auto-financement et de réaliser des projets concrets pour le bien-être de tous. Nous avons toujours privilégié l'action à l'immobilisme, convaincus qu'il est préférable d'anticiper plutôt que de subir, d'agir plutôt que d'attendre.

Dans une démocratie locale vivante, l'opposition a un rôle important à jouer lorsqu'elle est constructive et force de propositions.

Mais encore faut-il qu'elle serve réellement l'intérêt général !

Nous croyons en un débat d'idées sain et utile, au service de Carqueiranne et de ses habitants.

Notre cap reste inchangé indépendamment des prochaines élections municipales. Fidèles à nos engagements, nous poursuivrons notre travail avec la même détermination jusqu'au terme de ce mandat.

Nous continuerons à investir dans nos infrastructures, à améliorer nos bâtiments publics, à renforcer l'accessibilité et à relever les défis environnementaux.

Notre priorité demeure l'amélioration de la qualité de vie, en plaçant la jeunesse, les familles, nos aînés, la sécurité, la culture, le sport et le développement durable au cœur de notre action.

Nous abordons l'année 2025 avec enthousiasme et confiance. Ce Mag vous permettra de découvrir nos réalisations et nos projets à venir. Ensemble, avec la même énergie et la même volonté, nous continuerons à bâtir un avenir prometteur pour Carqueiranne.

Être Maire est une responsabilité exigeante, mais chaque avancée, chaque projet réalisé pour le bien de notre commune me conforte dans mon engagement. Carqueiranne avance et c'est le principal !

Même si le printemps est encore bien présent, je vous souhaite d'ores et déjà un bel été à Carqueiranne et espère que vous profiterez des nombreuses festivités.

Arnaud Latil,
Maire de Carqueiranne

MONSIEUR LE PRÉFET EN VISITE



MONSIEUR LE PRÉFET DU VAR, PHILIPPE MAHÉ RENCONTRE MONSIEUR LE MAIRE DE CARQUEIRANNE

Monsieur le Maire de Carqueiranne, Arnaud Latil, accompagné de sa première adjointe, Madame Christine Girard, a récemment reçu Monsieur le Préfet du Var, Philippe Mahé, afin d'évoquer des sujets essentiels pour la Commune. Parmi les principaux points abordés : la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intermédiaire, les travaux prévus pour renforcer la digue du port (cf. rubrique port page 18), la situation financière ainsi que les enjeux de sécurité sur l'ensemble du territoire carqueirannais.

PLU ET LOGEMENTS ABORDABLES

La Ville de Carqueiranne, qui se distingue aujourd'hui par son absence de PLU, reste encore soumise au Règlement National d'Urbanisme, ce qui limite sa capacité à planifier son aménagement urbain.

LA PRESSE EN TÉMOIGNE

C'est une hérésie. Ça prive la Commune, la Métropole et l'État d'un certain nombre d'outils permettant de planifier les zones pour construire.

Monsieur le Préfet du Var
Édition Var Matin 26/02/25

La Préfecture propose donc à la Commune **un Plan Local d'Urbanisme Intermédiaire et modéré adapté aux contraintes de Carqueiranne.**

Monsieur le Maire a accueilli favorablement cette proposition.

MONSIEUR LE PRÉFET SALUE LA GESTION BUDGÉTAIRE DE CARQUEIRANNE

Monsieur le Préfet a souligné les difficultés financières de la Municipalité, confrontée à un lourd héritage budgétaire. Toutefois, il a tenu à saluer les progrès réalisés, avec notamment l'amélioration rapide de la situation financière de la Ville et de sa capacité de désendettement.

LA PRESSE EN TÉMOIGNE

Je constate que la situation se redresse à une vitesse très rapide.[...] Bravo, elle est aujourd'hui meilleure que la moyenne des communes du Département. Carqueiranne est un exemple de redressement maîtrisé, sans porter atteinte au service public. Je ne peux que féliciter le Maire.

Monsieur le Préfet du Var
Édition Var Matin 03/03/25

LORS DE CETTE VISITE, UN POINT CRUCIAL A ÉGALEMENT ÉTÉ ÉVOQUÉ : LA SÉCURITÉ

Monsieur le préfet a salué **l'élargissement de la plage horaire des patrouilles de Police Municipale** (voir rubrique prévention & sécurité page 38). Cette approche proactive commence déjà à porter ses fruits. Grâce à une collaboration renforcée entre la Police Municipale, la Police Nationale et les habitants, une **diminution de 10 % des actes de délinquance a été observée sur la commune.** Ces résultats confirment l'efficacité des mesures préventives mises en place par la Municipalité.

À l'issue de ce rendez-vous, Monsieur le Préfet a également effectué une **visite sur le terrain** afin d'évaluer le **développement des infrastructures** de la Commune et mieux appréhender les préoccupations locales.



M. Arnaud LATIL
Maire de Carqueiranne
Vice-président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée

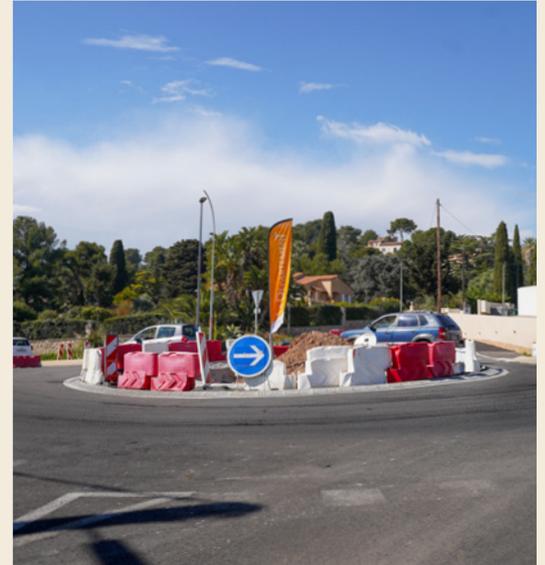
M. Jacques ETIENNE
Conseiller Municipal Délégué
aux travaux et au cadre de vie



RD 559 : LE POINT SUR LES TRAVAUX



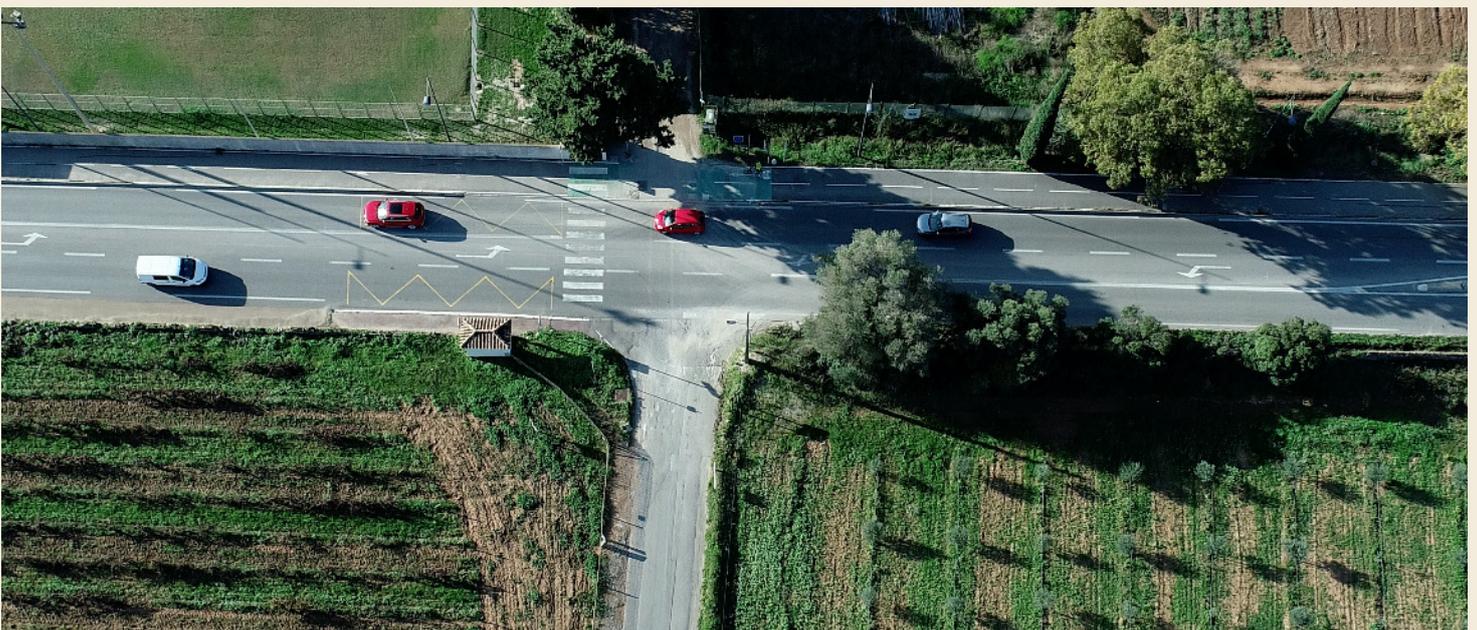
LE DÉPARTEMENT



Suite aux études et analyses complémentaires, le chantier se poursuit selon le planning redéfini. Pour rappel, une réfection de la voirie située entre la sortie de la Commune de Carqueiranne et le lotissement du Mont des Oiseaux sera effectuée, tout comme la sécurisation de la piste cyclable.

Aussi, 4 carrefours seront créés dont notamment 2 ronds-points (Font Brun et Californie).

Le projet sera livré prochainement.



Comme énoncé dans le précédent bulletin municipal (Carqueiranne Mag n°12), des travaux de sécurisation au niveau de l'intersection de la Départementale 559 et du Boulevard Professeur Richet seront entrepris probablement en septembre. Ils donneront lieu à la création d'un giratoire permettant de sécuriser cette zone, potentiellement dangereuse, à la fois pour les piétons et les automobilistes.

TRAVAUX & PROJETS

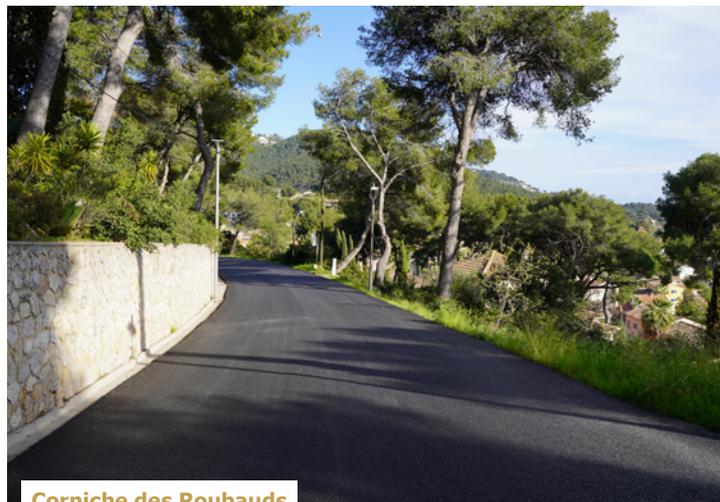
TRAVAUX DE VOIRIE

La Ville poursuit ses travaux d'amélioration de la voirie communale, assurant ainsi une meilleure jonction entre ses quartiers. Parmi les récentes actions, on retrouve les travaux d'enrobés de la Basse Corniche des Roubauds (reliant la Route de la Benoîte au Chemin des Vieux Roubauds), du Chemin de la Forêt, du Boulevard Joffre, du Chemin de la Colle Noire et des abords de la Capitainerie.

L'amélioration de la voirie communale est une priorité afin de garantir un cadre de vie agréable et sécurisé pour tous. Cette réfection renforce également la fluidité et le confort de circulation des usagers.



Corniche des Roubauds



Corniche des Roubauds



Chemin de la forêt



Chemin de la forêt



Travaux des réseaux d'assainissement Boulevard Maréchal Joffre en amont des travaux de réfection de voirie

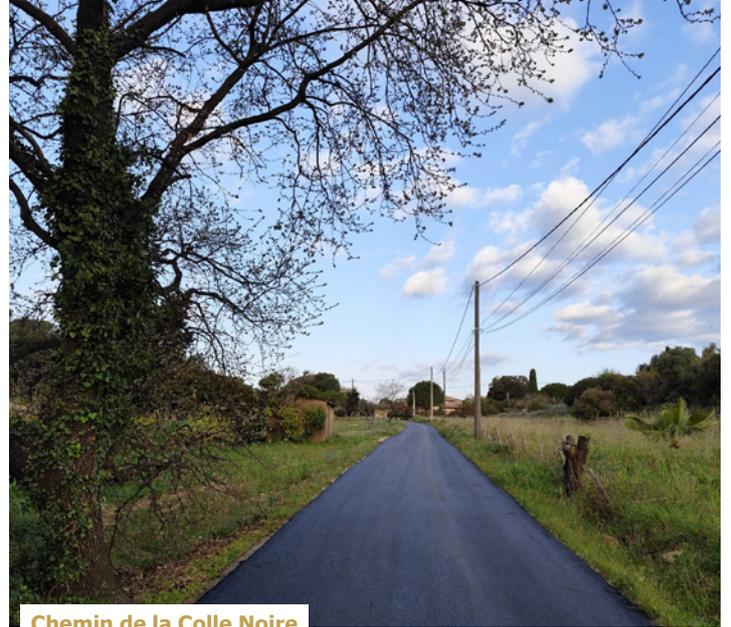
TRAVAUX & PROJETS

Les travaux de réfection de l'enrobé à hauteur du chemin de la Colle Noire sont achevés. Ils permettent notamment d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales et de faciliter l'accès au massif, tant pour les usagers que pour les services de secours.

La mise en œuvre d'enrobé acoustique permet de réduire le bruit du roulement des véhicules ce qui favorise ainsi un environnement plus calme et plus agréable.



Chemin de la Colle Noire



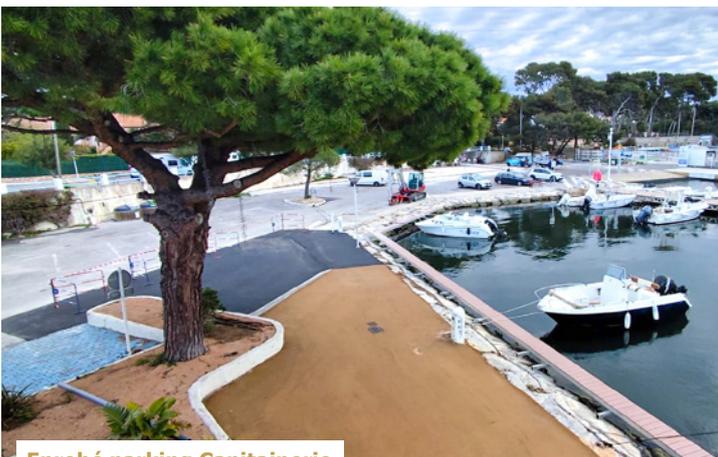
Chemin de la Colle Noire



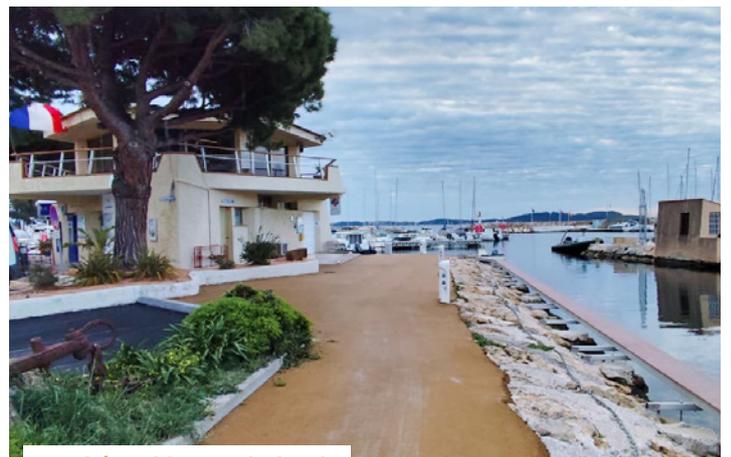
Chemin de la Colle Noire



Enrobé parking Capitainerie



Enrobé parking Capitainerie



Enrobé parking Capitainerie

TRAVAUX & PROJETS

TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ACCESSIBILITÉ

Des travaux d'accessibilité et de réfection de l'enrobé ont eu lieu entre le rond-point de la RD559 et le début du chemin du Canebas.



Chemin du Canebas

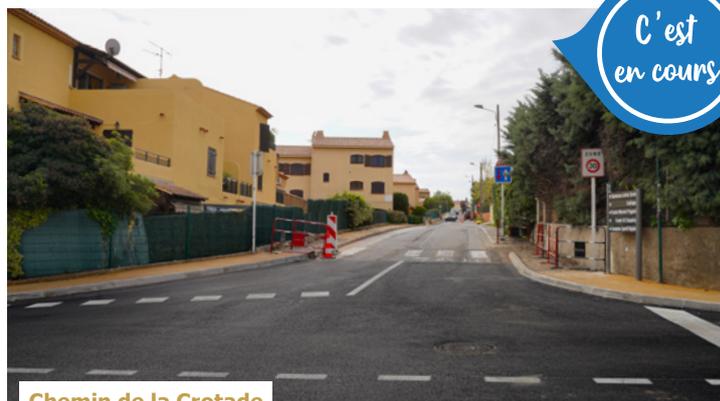


Chemin du Canebas

Dans cette dynamique, la jonction sera réalisée entre le chemin du Canebas et le chemin des Écoliers (école Marcel Pagnol) durant le mois d'avril. Ainsi, en réhabilitant le chemin de la Crotade et son accessibilité, la Municipalité assure également la sécurité des jeunes et des familles accompagnant leurs enfants aux écoles de ce secteur.



Chemin de la Crotade



Chemin de la Crotade

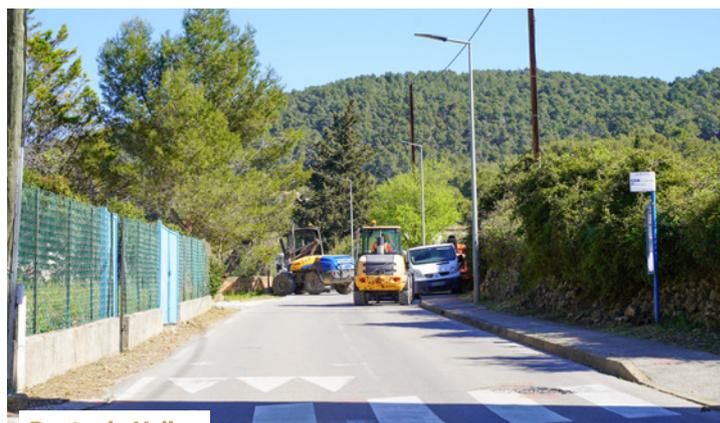
C'est en cours

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs Boulevard Arpinetti se poursuivent. Concernant le réseau d'eau potable sur la route du Vallon, la deuxième phase des travaux a débuté début avril. 450m linéaires de conduites d'eau seront donc renouvelés.



Boulevard Arpinetti



Route du Vallon



Mme Christine GIRARD
1^{ère} Adjointe au Maire
déléguée à l'Éducation,
à la Jeunesse
et à la Caisse des Écoles

Mme Laurence MESLARD
Conseillère Municipale déléguée
à la Petite Enfance



LES JEUNES CARQUEIRANNAIS AU CŒUR DU HANDBALL FÉMININ



Fin janvier, une vingtaine d'enfants de l'ACMSH GRAC ont eu l'opportunité d'assister à un match de handball féminin de première division entre Toulon Métropole Var Handball et Saint-Amand, au Palais des Sports de Toulon.

Invités par la Métropole TPM, dans le cadre de son engagement pour le sport féminin et les valeurs de solidarité, les jeunes ont vécu un après-midi intense et festif, découvrant le haut niveau de cette discipline dans une ambiance survoltée.

Une expérience inoubliable qui a renforcé les liens tout en éveillant leur intérêt pour le sport !

RETOUR EN IMAGES SUR LES VACANCES DE GRAC ET DU SODA

Durant les deux semaines des vacances scolaires de février, les jeunes carqueirannais ont pu participer à un programme riche en activités ludiques, sportives et créatives proposé par les centres de loisirs de la Ville.

En effet, les enfants ont pu laisser libre cours à leur imagination avec l'organisation d'ateliers manuels et créatifs.

Zoom sur le stage de peinture :

Un groupe d'enfants du centre GRAC a eu l'opportunité de participer à un stage de peinture animé par M. et Mme Milla, deux bénévoles passionnés.

Avec l'envie de transmettre leur savoir-faire, ces peintres amateurs ont initié les enfants aux différentes techniques artistiques : acrylique, pastel, huile au pinceau... Un moment d'apprentissage et de créativité qui a révélé de véritables petits Picasso en herbe !



Les enfants ont également profité de nombreuses activités axées sur la pratique sportive.

De grands jeux collectifs et plusieurs sorties en extérieur sont aussi venus ponctuer leurs journées : concours du meilleur pâtissier, chasse aux trésors, journée patinoire, bowling et cinéma étaient au programme pour GRAC et SODA.

Des soirées à thème, telles que la soirée « raclette » ou « laser game », ont aussi été proposées par le SODA.

Cette année, changement de décor pour les vacances d'avril ! Place à Londres, ses quartiers emblématiques et ses monuments historiques. Une expérience unique qui a permis aux ados carqueirannais de créer des souvenirs inoubliables et de fortifier leurs relations dans un cadre dépaysant.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les jeunes carqueirannais du Conseil Municipal des Enfants, élus depuis la rentrée scolaire 2024, débutent leur mandat avec un bel enthousiasme.

Dès leurs premiers pas en tant que conseillers, ils se sont lancés dans la réflexion et la mise en place de leur premier projet. De l'amélioration des espaces publics à la promotion du respect de l'environnement, en passant par des initiatives solidaires, ces jeunes élus ont à cœur de mettre en œuvre des actions destinées à rendre leur ville plus agréable, inclusive et responsable.



COLLECTE DE DONS

En février, leur choix s'est porté sur une collecte de dons en faveur des Restos du Cœur, de La Croix-Rouge et du Secours Populaire Français. Pendant 3 jours, les élus en herbe se sont mobilisés devant les écoles et en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville pour récolter les dons.

Encore une fois, la générosité des habitants carqueirannais, des parents et des enfants des écoles a été au rendez-vous. Cette initiative solidaire a permis de récolter de nombreux jouets, vêtements, produits d'hygiène essentiels et denrées alimentaires qui ont pu être par la suite distribués aux associations.

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS LES SCOL'YMPIADES

Le 19 mars dernier, en présence de Mme Girard, 1^{ère} adjointe au maire déléguée à l'Éducation et la Jeunesse accompagnés d'adjoints et de conseillers municipaux, les jeunes élus carqueirannais se sont retrouvés en salle des fêtes afin d'assister à la deuxième séance plénière du Conseil Municipal des enfants.

Au programme, la validation des différents projets issus des groupes de travail.

Ainsi, l'organisation de deux journées intergénérationnelles, deux demi-journées de collecte de déchets dont une en partenariat avec l'opération « Nettoyons le Sud » et la semaine du goût ont été approuvées à l'unanimité.

Afin de poursuivre l'initiation aux valeurs de l'Olympisme, les 2^{èmes} Scol'ympiades auront lieu le 25 avril 2025 au stade Riquier.

À cette occasion, les écoliers de Marcel Pagnol et Jules Ferry se retrouveront autour de plusieurs activités regroupant performance individuelle, coopération collective et défis sportifs avec pour clore une remise de médailles, de respect et d'amitié.

AISANCE AQUATIQUE : VERS L'APPRENTISSAGE DE LA NATATION

Le dispositif « Aisance aquatique » mis en place par la Ville en collaboration avec l'Éducation Nationale et en partenariat avec le Village Club Miléade de Carqueiranne a pour objectif de familiariser les plus jeunes avec l'eau et les faire évoluer en autonomie et en confiance. Ces séances ont pour vocation de les préparer à l'apprentissage formel de la natation.

Au programme : découverte de l'immersion, de la flottaison et de la propulsion.

Ce projet sera proposé aux enfants des classes de Grande Section de maternelle au mois de juin et sera poursuivi en septembre prochain pour les élèves de CP.



COMITÉ DE PILOTAGE DU PEDT



Le 6 mars dernier, le comité de pilotage du Projet Éducatif de Territoire 2024/2027 (PEdT) a eu lieu en salle des fêtes, avec la présence de Monsieur le Maire, d'élues du Conseil Municipal, de la Direction Éducation Jeunesse, du principal du collège, des directrices d'écoles publiques, des présidents et représentants d'associations culturelles et sportives carqueirannaises.

L'ordre du jour abordait la structuration et la coordination des activités périscolaires et extrascolaires pour offrir à chaque jeune de 3 à 15 ans un parcours éducatif de qualité tout au long de l'année.

Les échanges ont permis de fixer les objectifs éducatifs pour 2025 et de faire un premier bilan des actions déjà menées pour les jeunes et enfants du territoire.

PARCOURS « SAVOIR ROULER À VÉLO » : UNE FORMATION POUR LES JEUNES CARQUEIRANNAIS



En début d'année, les élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles Marcel Pagnol et Jules Ferry ont participé au « Savoir rouler à vélo ». Ce dispositif est une compétence inscrite au programme de l'Éducation Nationale et vise à rendre les enfants plus autonomes et responsables sur la route.

Cet apprentissage leur a permis d'acquérir des compétences essentielles pour circuler en toute sécurité : comprendre le code du cycliste, repérer les panneaux de signalisation, adopter les bons comportements, et savoir prendre sa place sur la chaussée, que ce soit en solo ou en groupe.

La formation effectuée en collaboration avec les enseignants et les quatre ETAPS de la Ville s'est déroulée sur 10 heures, réparties en trois modules :

- **Bloc 1** : Maîtriser les fondamentaux du vélo (savoir pédaler)
- **Bloc 2** : Découvrir la mobilité en milieu sécurisé (savoir circuler)
- **Bloc 3** : Se déplacer en situation réelle (uniquement pour les CM2)

Pour valider les acquis, les élèves en confiance ont participé à une sortie sur route au départ leur école respective accompagnés de leur enseignant, de parents agréés par l'Éducation Nationale, des ETAPS et encadrés par la Police Municipale. À l'issue de ce parcours, une attestation de réussite a été remise à chaque participant.

Afin de garantir l'égalité d'accès à cette formation, la municipalité a financé 24 vélos et casques pour les enfants ne disposant pas de leur propre matériel, ainsi que le matériel pédagogique de sécurité routière. Le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES) a octroyé une subvention d'aide au financement du matériel.



SEMAINE AVEC MOINS D'ÉCRANS

La surexposition aux écrans et leur gestion inappropriée peuvent entraîner des risques et des effets sur la santé des enfants, impactant leur concentration, leur sommeil, leur vision ou encore leur poids.

Dans le cadre de l'opération nationale « **10 jours sans écrans** » qui se déroulera du **13 au 22 mai 2025**, parents et enfants pourront être sensibilisés sur la consommation des écrans et aux impacts de ces derniers sur leur quotidien à travers l'organisation de divers ateliers et intervention sur cette thématique.

Petits et grands, en famille ou entre amis, tous sont invités à relever le défi de vivre « une semaine avec moins d'écrans pour voir autrement » !

De nombreux acteurs se mobilisent afin de proposer un panel d'activités découvertes durant cette semaine : la Médiathèque Municipale Augustin Thierry, les centres de loisirs GRAC et SODA, la Maison Municipale de la Petite Enfance, le Conseil Municipal des Enfants, les écoles carqueirannaises (Jules Ferry, Marcel Pagnol, Romain Rolland, Saint Exupéry), la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC/CCFF), le Tennis Club, le Conservatoire TPM, ainsi que les associations Les contrées des jeux, Bienvenue « L'art de vivre », Domi Djollof, La fabrique d'instantanés partagés, Carquei Rando, Horizon Multimédia... et bien d'autres participants.

Retrouvez l'intégralité du programme sur le site www.carqueiranne.fr

Ville de Carqueiranne

**SEMAINE
AVEC MOINS D'ÉCRANS**

DU 13 AU 22 MAI

www.carqueiranne.fr f X @

Ville de Carqueiranne
Station de Tourisme

ANIMATIONS AUTOUR DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DANS LES ÉCOLES



Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par la Métropole TPM, l'Interprofession des Fruits et Légumes Frais (INTERFEL) a organisé des animations ludiques durant le temps méridien dans les écoles élémentaires de la ville.

Au programme : un jeu ludo-pédagogique sur le thème des fruits et légumes frais, accompagné d'un livret d'activités offert aux enfants. **Une belle occasion de sensibiliser les plus jeunes à une alimentation durable et à la transition écologique, tout en s'amusant !**

FORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET DES AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM)



En mars dernier, une formation à destination des enseignants et des ATSEM des écoles maternelles a été organisée au Village Club Miléade. Cette initiative résulte de la collaboration entre le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), l'Inspection Académique du Var (IA-DASEN), ainsi que les communes de Carqueiranne et du Revest-les-Eaux. **Son objectif est d'accompagner les professionnels intervenant auprès des enfants scolarisés de moins de six ans.**

Les thématiques « Le professionnel vis-à-vis de l'enfant » et « Le professionnel au sein de l'équipe pédagogique et éducative » ont constitué le fil conducteur de cette journée. L'objectif est, à court terme, d'élaborer une charte qui soit partagée et appliquée par l'ensemble des membres de l'équipe éducative.

Cette formation a été enrichie par des apports théoriques, des échanges entre les parties prenantes et un atelier de co-écriture de cette charte.

JOURNÉE JOB D'ÉTÉ & ALTERNANCE



La Municipalité et le service Éducation Jeunesse de Carqueiranne, en partenariat avec la Mission Locale CORAIL et France travail ont renouvelé l'organisation de la journée « Job d'été et alternance » sur la place de la République **le mercredi 26 mars.**

De nombreux jeunes carqueirannais ont répondu présents pour rencontrer les entreprises participantes. Ce fut une excellente occasion pour eux de découvrir des opportunités d'emploi.

Aussi, avec l'aide précieuse des professionnels, plusieurs ateliers ont été organisés, abordant des sujets tels que la rédaction de lettres de motivation, de CV, ainsi que la découverte des métiers à travers un casque de réalité virtuelle.

Merci à l'ensemble des organismes et entreprises venu échanger, conseiller et proposer des offres de jobs d'été, de jobs étudiants, de CDD mais aussi des offres de formation et de service civique.



Mme Christine GIRARD
1^{ère} Adjointe au Maire
déléguée à l'Éducation,
à la Jeunesse
et à la Caisse des Écoles

Mme Laurence MESLARD
Conseillère Municipale déléguée
à la Petite Enfance



PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL MMPE/WETZEL



Le projet intergénérationnel entre les enfants de la crèche et les seniors de la Résidence Wetzel se poursuit cette année, offrant ainsi l'opportunité de renforcer les échanges et de tisser des liens entre ces deux générations. À travers diverses activités, telles que des séances de lecture partagée à la Médiathèque Municipale et des ateliers de médiation animale à la Résidence Wetzel, ces rencontres favorisent la convivialité, l'épanouissement personnel et le partage d'expériences entre les petits et seniors carqueirannais.

JOURNÉE CRÊPES À LA CRÈCHE : STIMULER LES SENS TOUT EN S'AMUSANT !

Une journée « crêpes » a été organisée à la MMPE pour les petits carqueirannais, offrant une expérience culinaire à la fois ludique et enrichissante. Cette activité leur a permis de découvrir le plaisir de cuisiner tout en développant des compétences essentielles.

En manipulant les ingrédients et les ustensiles, les enfants ont renforcé leur motricité fine et amélioré leur coordination. Cette expérience a également éveillé leurs sens, notamment le toucher, l'odorat et le goût, tout en stimulant leur curiosité.

Suivre la recette étape par étape a permis aux enfants de travailler la concentration, la patience et l'autonomie, tout en découvrant la satisfaction de créer quelque chose de leurs propres mains. Ce moment chaleureux et gourmand a été apprécié par les enfants, ainsi que par les agents de la crèche.



INITIATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Les enfants de la crèche bénéficient désormais de nouvelles draisienne, accompagnées de casques, permettant d'une manière ludique et éducative de s'initier aux bases de la sécurité routière dès leur plus jeune âge.

Pour les enfants de moins de 3 ans, manipuler une draisienne présente de nombreux avantages. Tout d'abord, cela développe leur motricité globale, leur équilibre et leur coordination. Ils apprennent à diriger, à anticiper leurs mouvements et à se repérer dans l'espace.

En parallèle, cette activité permet de les sensibiliser aux premières règles de sécurité routière, comme le port du casque, qui devient pour eux un geste naturel.

Cela favorise également leur compréhension des notions de prudence et de respect des consignes, tout en leur offrant un moment d'exploration et de plaisir.



ATELIERS COLLABORATIFS PARENTS-ENFANTS ET PROFESSIONNELLES



Les ateliers collaboratifs entre parents, enfants et professionnelles de la crèche offrent une occasion unique de renforcer les liens familiaux tout en favorisant l'épanouissement des tout-petits.

En effet, ces moments de partage permettent aux parents de s'impliquer, ne serait-ce qu'une matinée, dans le quotidien de leurs enfants à la crèche et de découvrir, aux côtés des agents de la MMPE, des activités éducatives et ludiques adaptées à chaque âge.

Cette année encore, la MMPE a proposé plusieurs ateliers autour de différentes thématiques, notamment :

- culinaires
- de communication gestuelle avec « Je signe avec mon enfant »

Un grand merci aux familles pour leur participation active et leur soutien constant à la vie de la MMPE.

LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE DU 15 AU 22 MARS

Dans le cadre de la Semaine de la Petite Enfance, les professionnelles de la crèche ont organisé diverses activités pour éveiller les tout-petits.

Les familles ont également été invitées à partager un moment convivial en participant à des séances de yoga adaptées aux enfants.





M. Anthony PIZZO
2^{ème} Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme
au Développement Durable
et à l'Environnement

M. Frédéric BARBER
Conseiller Municipal
délégué au Port



LA PROMENADE MARIUS COULOMB ENTIÈREMENT RÉNOVÉE



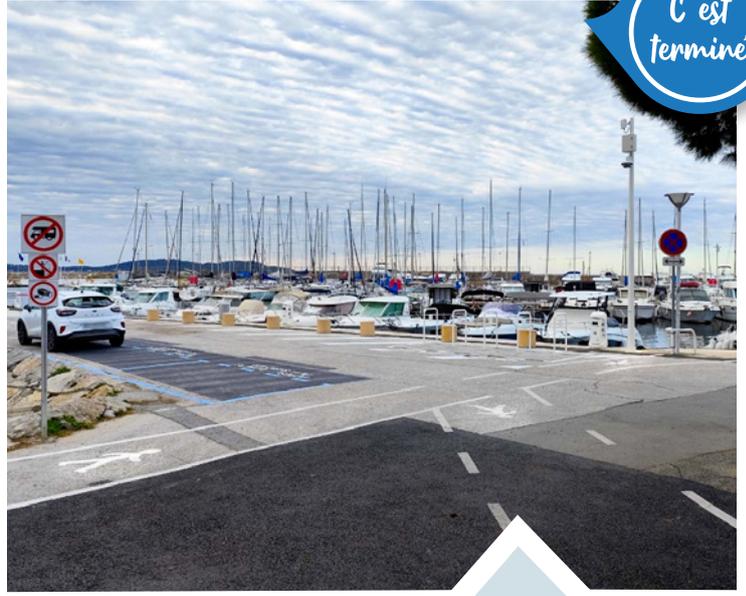
C'est
terminé

Pour améliorer la sécurité et le confort des usagers ainsi que celle des vacanciers, la promenade Marius Coulomb, devenue dangereuse et accidentogène en raison des nombreux nids-de-poule, a été entièrement rénovée.

Elle est désormais revêtue d'un enrobé de couleur ocre s'intégrant parfaitement au paysage environnant et permettant de réduire l'accumulation de chaleur en été. Ce nouvel aménagement facilite ainsi les déplacements des personnes à mobilité réduite et ceux des familles avec poussettes. **Une promenade plus inclusive et agréable pour le bien-être de tous !**



UN ACCÈS PLUS SÉCURISÉ DU PORT VERS L'AVENUE ÉLIE GAUTIER



Des travaux de sécurisation ont été réalisés avec la création d'un nouvel accès piéton reliant le port à l'avenue Élie Gautier. À l'entrée du port des Salettes, une rampe a été installée pour délimiter l'espace piétonnier de la circulation automobile, offrant ainsi une protection supplémentaire dans cette zone à fort passage, notamment en période estivale, et facilitant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ou munies de poussettes.

Cette surface a également été revêtue d'un enrobé de couleur ocre, permettant non seulement d'améliorer la visibilité du passage, mais aussi de mieux s'intégrer à l'environnement urbain.

De tels aménagements contribuent ainsi à une meilleure fluidité des déplacements tout en renforçant la sécurité des piétons.

CRÉATION DE PLACES DE STATIONNEMENT POUR VÉLOS



Un nouveau parking à vélos a récemment été installé sur le port des Salettes à hauteur de la zone d'avitaillement, offrant aux cyclistes un espace sécurisé et pratique pour stationner leurs vélos.

Cette initiative vise également à promouvoir la mobilité durable et à améliorer l'accessibilité du port en encourageant la mobilité douce.

RÉFECTION DES SANITAIRES



Les sanitaires publics réservés aux plaisanciers situés au quai des pêcheurs sont en cours de rénovation. Ils seront accessibles au public tous les jours de 8h à 17h et en période estivale (de mi-juin à mi-septembre) de 8h à 19h.

DES TRAVAUX SERONT PROCHAINEMENT ENTREPRIS SUR LA DIGUE

C'est en projet

Une brèche est apparue dans la carapace de la digue, nécessitant des travaux d'urgence qui seront réalisés d'ici la fin de l'année 2025.

Cette opération consiste à remplacer une partie de l'enrochement par voie maritime, pour un montant estimé à **300 000 euros**.

Des travaux complémentaires sur les 80 premiers mètres du quai sont prévus pour 2026 et consisteront à renforcer ce dernier ainsi qu'à reprendre l'enrochement. (Estimation du coût en cours)



Par ailleurs, une mission de contrôle de l'ouvrage sera effectuée après chaque événement climatique pouvant engendrer des dégâts supplémentaires.

Étant donné le coût élevé (**5 millions d'euros**) de la rénovation complète de cette infrastructure, il est essentiel de prendre du recul sur ce sujet préoccupant, d'agir avec soin et de ne pas se précipiter dans des travaux coûteux qui pourraient se révéler insuffisants à moyen terme, notamment à cause de la montée des eaux.

S'agissant de travaux maritimes, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) y est pleinement associée. En effet, avant toute intervention, des concertations préalables ont été réalisées entre la commune, la DDTM, la maîtrise d'œuvre, ainsi que les partenaires financiers, tels que MTPM pour le GEMAPI. Chaque action nécessite, en amont, des autorisations à obtenir de la part des parties prenantes externes, telles que la DDTM ou la DREAL, afin de réaliser ces travaux de sécurisation tout en prenant en compte la préservation des écosystèmes marins, en particulier les herbiers de posidonie.

PARKING SUPPLÉMENTAIRE POUR L'ÉTÉ

Comme pour chaque saison estivale, le parking situé face au parking de la Mer (non loin des plages du Pradon, de Peno et du port des Salettes) est mis à disposition des visiteurs. Celui-ci est d'ores et déjà accessible.



CABINE À LIVRES

PRENEZ, DÉPOSEZ, GARDEZ !



PARTAGEZ LES LIVRES QUE VOUS AIMEZ !

CABINE À LIVRES SUR LE PORT

Une nouvelle cabine à livres est désormais disponible sur le port des Salettes, à proximité de la Capitainerie.

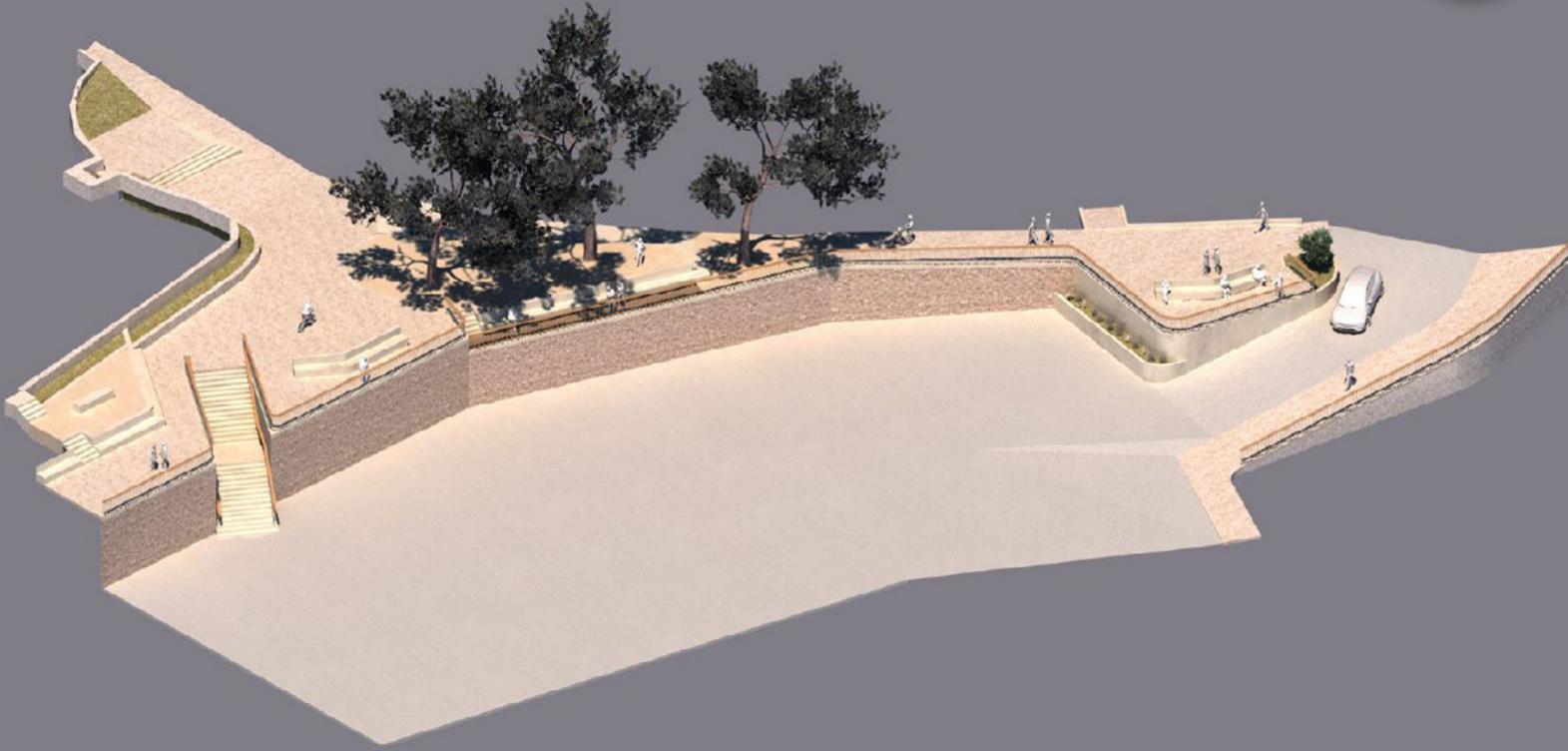
La cabine à livres est un espace public où chacun peut librement déposer des ouvrages qu'il souhaite partager ou bien emprunter ceux qui y sont disponibles. Il s'agit d'un dispositif simple : il n'y a ni inscription ni contrainte, l'idée étant de faciliter l'accès à la lecture.

L'objectif est de promouvoir la culture à travers la lecture et la rendre accessible à tous, dans un cadre agréable et convivial.

Ainsi, la Municipalité vous invite à profiter de cette nouvelle ressource, en y déposant des ouvrages ou en les empruntant pour un moment de lecture... avec vue sur mer !

RÉNOVATION DU PLATELAGE DU PORT : UN PROJET D'ENVERGURE POUR CARQUEIRANNE

C'est
en cours



Depuis 2024, un vaste chantier de rénovation du plateau du port a été entrepris par la Municipalité afin de renforcer la sécurité et améliorer l'accessibilité d'un espace emblématique. Cette initiative fait suite à la prise d'arrêtés de péril déclenchés par des malfaçons constatées sur l'existant.

L'objectif principal est de moderniser les infrastructures piétonnières du port en utilisant des matériaux durables, garantissant ainsi une longévité de plus de 50 ans. Ce projet vise également à fluidifier la circulation, tout en améliorant le confort et l'accessibilité des espaces publics.

Les zones concernées par les travaux

- **Promenade Elie Gautier** : Réaménagée pour un meilleur équilibre entre espaces de repos et cheminements piétons.
- **Rampe vers le parking du port et la plage Peno** : Accessibilité renforcée, notamment pour les personnes à mobilité réduite ou disposant de poussettes.
- **Esplanade** : Substitution du plateau en bois par un revêtement en béton désactivé et une zone en stabilisé à la chaux, préservant ainsi la perméabilité du sol et la protection des racines des pins parasols.

Un chantier réalisé dans le respect des contraintes

- **Durabilité et qualité** : Matériaux résistants aux conditions maritimes pour une meilleure longévité.
- **Maintien des activités** : Préservation des activités portuaires et commerciales pendant les travaux.
- **Sécurité et accessibilité** : Amélioration de la visibilité, modération de la vitesse des véhicules et prise en compte des différents flux de circulation.

Les travaux devraient s'achever le **7 juillet 2025**. Le coût total du projet est estimé à plus d'**1 million d'euros**, avec une participation importante du Département.

Cette rénovation est une avancée majeure pour le port de Carqueiranne, permettant de valoriser ce lieu de vie tout en garantissant sécurité et confort aux usagers.



M. Anthony PIZZO
2^{ème} Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme,
au Développement Durable
à l'Environnement et au Port



M. Mickaël MOLINARI
Conseiller Municipal
délégué à l'Évènementiel
et à l'Agriculture



M. Antoine FOGU
Conseiller Municipal
délégué à la Relation avec
les Associations Sportives
et à la Protection des Forêts



Mme Martine SIMEON
Conseillère Municipale
déléguée à l'Environnement

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

UN PASSAGE PIÉTON SÉCURISÉ GRÂCE À UN CANDÉLABRE SOLAIRE : UNE AVANCÉE POUR L'ÉNERGIE DURABLE



Dans une démarche alliant sécurité publique, économie d'énergie et respect de l'environnement, un candélabre solaire a été installé sur la RD 559 pour éclairer le passage piéton situé au niveau du carrefour du Carthage.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans les objectifs du développement durable, en répondant à des défis modernes tels que la réduction des émissions de CO² et la maîtrise des coûts énergétiques.

Un éclairage innovant pour la sécurité

Le candélabre solaire est conçu pour sécuriser les passages piétons, notamment dans les zones urbaines et périurbaines où la visibilité nocturne est parfois réduite. Alimenté par l'énergie solaire, il est équipé de panneaux photovoltaïques intégrés qui captent la lumière du jour pour alimenter des LED performantes. Ces dernières, avec une luminosité optimale, assurent une meilleure visibilité pour les piétons et les automobilistes, réduisant ainsi les risques d'accidents.

En somme, l'installation d'un candélabre solaire pour sécuriser ce passage piéton ne se limite pas à une solution technique : elle représente un engagement en faveur d'une mobilité plus sûre, plus économique et respectueuse de l'environnement. Cette initiative témoigne de la volonté de la Municipalité dans la mise en place d'infrastructures modernes, efficaces et durables, répondant aux besoins actuels tout en anticipant les défis environnementaux à venir.

Ce dispositif de candélabre solaire est à l'étude afin d'être prochainement déployé sur plusieurs axes de la Commune.

OPÉRATION « NETTOYONS LE SUD »



Pour la 3^{ème} année consécutive, la Région Sud Provence-Alpes Côte-d'Azur organise une grande opération de ramassage des déchets sur l'ensemble de notre région, **le samedi 26 avril**.

À Carqueiranne, le point de rendez-vous est donné à **10h devant la Capitainerie du Port des Salettes !**

Cet élan collectif mobilise tous les volontaires souhaitant œuvrer pour notre environnement.

Vous souhaitez participer à cette grande journée citoyenne de ramassage des déchets ? Il est encore temps ! Les inscriptions se font en ligne sur le site de <https://nettoyons.maregionsud.fr>.

Parez-vous de vos meilleures baskets et de toute votre détermination pour fouler le terrain avec agilité.

L'ensemble de votre équipement vous attendra sur place pour un ramassage dans la joie et la bonne humeur !

À noter dans votre agenda : Rendez-vous du 22 mai au 24 mai pour célébrer « La fête de la nature ». Proposé par Carqueiranne Environnement et la Municipalité. Informations prochainement disponibles sur www.carqueiranne.fr.

ANTICIPER LA SAISON DES FEUX : AVANT L'ÉTÉ, PENSONS À DÉBROUSSAILLER

L'obligation Légale de Débroussaillage est inscrite dans la loi et en particulier dans le code forestier (article L131-10 et articles suivants). Il est de la responsabilité des communes de veiller à la bonne exécution de ces obligations. La Préfecture peut également missionner l'ONF pour contrôler les travaux effectués.

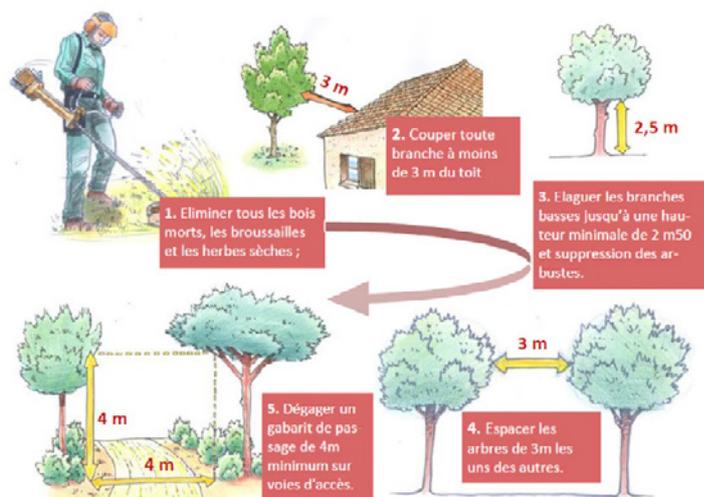
Cette obligation de débroussaillage vise à protéger les habitations et habitants en cas d'incendie mais aussi à faciliter le travail des sapeurs-pompiers.

Comme chaque année, il est rappelé les obligations légales de débroussaillage (arrêté préfectoral de débroussaillage datant du 30 mars 2015) :

- En zone U (Zone Urbanisée) la totalité de la parcelle doit être débroussaillée qu'elle soit construite ou non.
- En Zone Naturelle, cette obligation ne concerne que les propriétés comportant un bâti.

L'OLD est alors appliquée dans une profondeur de 50 mètres autour de la construction et sur une bande de 2 mètres de chaque côté de la voie d'accès. Cette obligation peut s'étendre sur des fonds voisins. Pour cela une demande doit être faite au propriétaire pour lui demander dans le cadre des OLD l'autorisation de pénétrer dans son terrain pour débroussailler. En cas de non réponse dans un délai d'un mois, l'obligation est transférée au propriétaire du fond voisin.

Comment débroussailler ?



PLANTATION DE PINS AUX PINS PENCHÉS

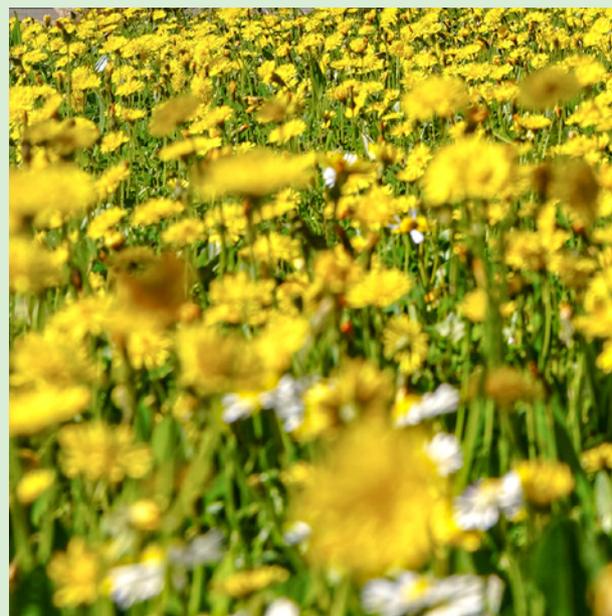


Dans la continuité du processus de restructuration de l'ensemble des espaces verts lancé par la Ville depuis 2020, trois nouveaux pins d'Alep ont récemment été plantés au parc des Pins Penchés. Cette espèce, résistante à la chaleur et à la sécheresse est parfaitement adaptée au climat méditerranéen. Elle contribue également à la régénération du sol et enrichit le paysage du parc. Dans cette dynamique, **la Municipalité procédera à la plantation de quatre pins d'Alep supplémentaires avant l'été.**

UN NOUVEL ARBRE SUR LA PROMENADE POMPIDOU



Fin janvier, l'association Carqueiranne Environnement a offert un arbre de l'espèce « Tipuana Tipu » à la Ville. Planté sur la Promenade Pompidou en présence de Monsieur le Maire et des membres de l'association, il vient s'ajouter aux espèces économes en eau déjà présentes sur cet espace, telles que les micocouliers. Le Tipuana Tipu, composé de grandes feuilles jaunes contribue à l'embellissement de cet espace et témoigne de l'engagement de la Commune pour un cadre de vie plus agréable et plus durable. En effet, **il s'agit du 181^{ème} arbre planté depuis 2020.** **La Municipalité tient à remercier l'association Carqueiranne Environnement pour cette belle initiative et les agents des espaces verts pour leur investissement au quotidien.**

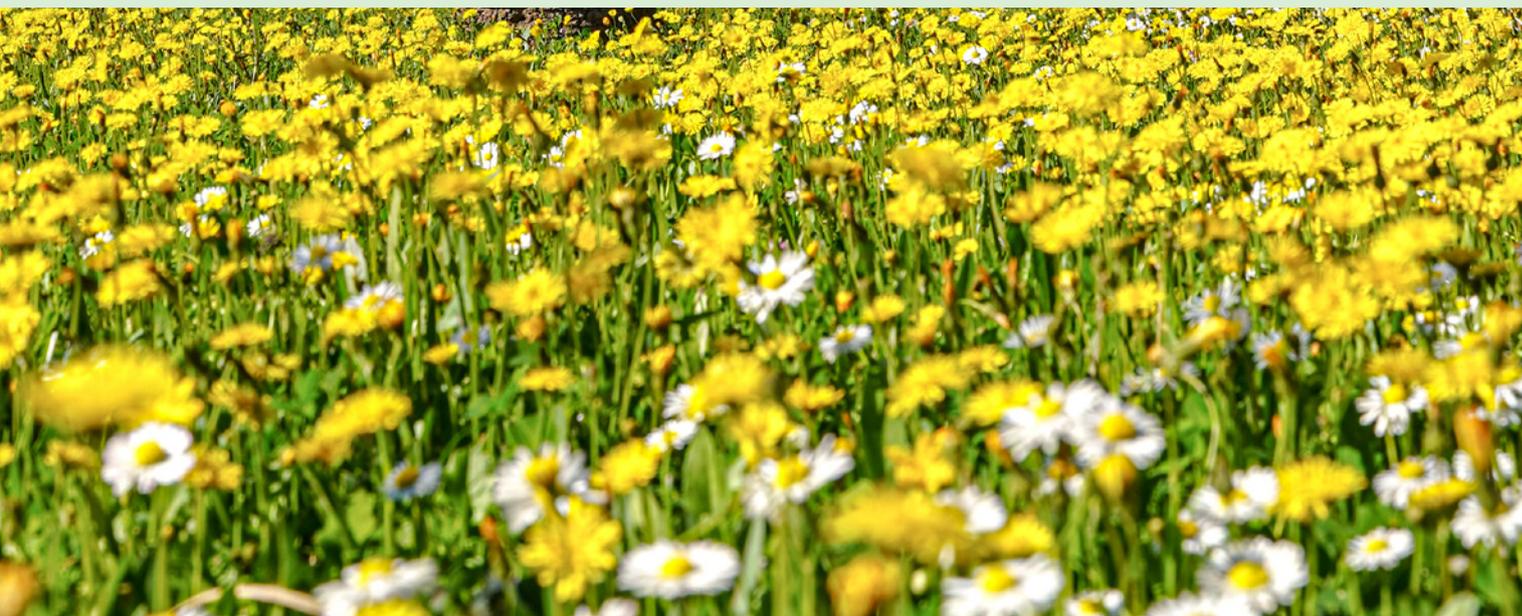


ESPACES VERTS :

Depuis 2020, la Municipalité a engagé une politique ambitieuse de transformation de ses espaces verts, visant à réduire l'utilisation de l'eau et à favoriser la biodiversité. Les ronds-points, parcs et autres espaces publics ont ainsi été convertis en massifs secs, avec des plantations d'essences économes en eau, adaptées aux conditions climatiques de notre région.

Dans la continuité de cette démarche, la Municipalité a également fait le choix de **laisser libre cours à la nature pour que la biodiversité puisse se développer naturellement.** Cela inclut les abords des routes, les ronds-points ainsi que le cimetière communal. Cette approche s'inscrit dans une gestion raisonnée des espaces verts, où l'objectif est d'offrir un environnement plus naturel et plus respectueux des écosystèmes locaux.





LAISSER POUSSER, POUR LAISSER VIVRE

Une gestion raisonnée pour préserver la biodiversité

Loin de laisser ces espaces verts à l'abandon, **cette pratique vise à encourager la flore spontanée**. Il ne s'agit pas de laisser pousser des « mauvaises herbes », mais bien de **permettre à une végétation naturelle de se développer**, offrant ainsi des habitats pour les insectes pollinisateurs et contribuant à la régulation des écosystèmes locaux.

Cette démarche est également en parfaite cohérence avec la politique « zéro-phyto » que la Municipalité applique suite à la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. Cette loi interdit l'utilisation de pesticides et de produits phytosanitaires dans les espaces verts publics. Un arrêté du 15 janvier 2021 a renforcé cette interdiction, étendant la mesure aux cimetières et autres lieux publics à usage collectif, comme les stades ou les aires de jeux.

Un cimetière « zéro-phyto », qu'est-ce que c'est ?

Dans ce cadre, **une gestion « zéro-phyto »** a été adoptée pour le cimetière communal, c'est-à-dire sans aucun produit chimique dangereux pour l'environnement. Son entretien repose sur une méthode alternative : le fauchage raisonné, qui permet de maintenir l'espace propre tout en respectant la biodiversité.

Cela explique pourquoi il est possible d'y voir des fleurs naturelles se développer. Il ne s'agit pas là d'une négligence, mais bien **d'une volonté de préserver la diversité végétale**, de favoriser les pollinisateurs et de minimiser l'impact environnemental des actions communales.



Une stratégie globale réfléchie et pensée pour un avenir plus durable



Ainsi, en laissant certains espaces se développer librement, **nous contribuons à la création de microhabitats pour les insectes et les petites faunes**, essentiels à l'équilibre des écosystèmes. Elle permet aussi de réduire notre consommation d'eau, de limiter l'utilisation de produits chimiques et d'offrir à nos habitants un environnement plus naturel et respectueux des principes écologiques.

SOLIDARITÉ & SANTÉ



Mme Françoise PRIGNOL
3^{ème} Adjointe au Maire
déléguée aux Affaires Sociales
et Sanitaires

Mme Christine LABORNE
Conseillère Municipale
déléguée à la Résidence WETZEL



TÉLÉTHON 2024 : UN CHÈQUE POUR L'ESPOIR !



En février dernier, la remise de chèque de la somme collectée durant le Téléthon 2024 à Carqueiranne s'est déroulée en présence de Monsieur le Maire Arnaud Latil, de nombreux élus du Conseil Municipal, des responsables de l'AFM Téléthon et des associations carqueirannaises.

La mobilisation de toutes et tous a permis de récolter la généreuse somme de **15 836,45€** pour l'AFM Téléthon !

Un grand merci à tous les participants pour leur engagement et aux nombreux donateurs pour leur générosité !

JOYEUX ANNIVERSAIRE MADAME GAGNEUX



Une nouvelle centenaire a été célébrée à Carqueiranne ! Madame Gagneux, résidente de la Commune, a **fêté ses 100 ans** le mardi 18 février entourée de ses proches et en présence de Monsieur le Maire, Arnaud Latil et Madame Françoise Prignol son adjointe.

Cet événement a été l'occasion de saluer son parcours de vie et de partager un moment de convivialité et d'émotion.

Un grand merci aux auxiliaires de vie et à tous les soignants pour leur investissement au quotidien.

Encore un très joyeux anniversaire à cette Carqueirannaise !

FORUM « BIEN VIVRE SA RETRAITE »



Le vendredi 14 mars, le CCAS a organisé, en collaboration avec la Mutualité Française, une journée dédiée aux « jeunes » de plus de 60 ans avec le forum « Bien vivre sa retraite ».

Tout au long de celle-ci, les participants ont pu découvrir de nombreux ateliers et stands d'informations : bilan nutritionnel, auditif, visuel, mémoire, dentaire, test de condition physique et glycémique, initiation aux techniques de relaxation ...

Cet événement, qui allie prévention, bien-être et convivialité, a permis aux seniors carqueirannais de repartir avec des conseils pratiques et des ressources pour aborder cette nouvelle étape de la vie dans les meilleures conditions possibles.

LES ATELIERS SENIORS À CLAIR-VAL SE POURSUIVENT



Le CCAS a récemment organisé un nouvel atelier « mémoire » destiné aux seniors carqueirannais, articulé autour de plusieurs exercices ludiques et adaptés, il a permis aux participants de travailler leur mémoire de manière interactive et bienveillante.

Retrouvez les prochains ateliers proposés par le CCAS ainsi que les modalités d'inscription ci-dessous :

THÈMES	DATES DES ATELIERS (les matins)	PÉRIODES D'INSCRIPTION
SANTÉ DANSANT	Les mardis du 22 avril au 27 mai de 9h à 11h	Dates d'inscriptions terminées
ATELIER NUMÉRIQUE	Les lundis du 28 avril au 2 juin de 10h à 12h	Dates d'inscriptions terminées
SOPHROLOGIE	Les mardis du 30 septembre au 25 novembre de 9h à 10h30	AOÛT
YOGA DU RIRE	Les lundis du 6 octobre au 3 novembre de 10h à 11h30	SEPTEMBRE

COURSE SOLIDAIRE

Ville de Carqueiranne
et AFTC 83

COURSE SOLIDAIRE COLORÉE

17 MAI 25 • 10H-17H
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

EN BINÔME
AVEC 2 DÉPARTS
10h30 / 14h30

- Stands
- Jeux pour enfants
- Buvette

Inscriptions : www.aftcvar.fr
Renseignements : 09 53 77 34 76

www.carqueiranne.fr

AFTC 83
VILLE DE CARQUEIRANNE

ccas
Centre de Services à la Personne

L'Association des Familles des Traumatés Crâniens (AFTC) en partenariat avec le CCAS de la Ville organise une course solidaire en soutien aux personnes victimes de traumatismes crâniens.

Que vous soyez sportif confirmé ou amateur, vous pouvez à cette occasion courir ou marcher pour une noble cause. Des animations et des stands seront également présents pour animer cette journée.

Rendez-vous **le samedi 17 mai au centre-ville de Carqueiranne** pour participer à cette journée de solidarité !

Au programme :

- Un parcours adapté pour tous les niveaux : coureurs, marcheurs, petits et grands.
- Des animations et des stands de sensibilisation
- Une remise des prix

L'inscription à la course est obligatoire via le formulaire disponible en ligne sur : www.aftcvar.fr.

Pour toutes informations complémentaires : 09 53 77 34 76.

Les dossards seront à retirer directement sur place le jour de l'événement.

En famille ou entre amis, chaque pas compte pour aider ceux qui en ont besoin.



LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAR DÉMÉNAGE

Dans le cadre de l'évolution de ses services, le siège ainsi que les accueils de la Caisse d'Allocations Familiales 83 de Toulon La Rode et La Garde se sont délocalisés aux adresses suivantes :

Sur la commune de Toulon :

- Au 75 chemin de La Loubière 83000 Toulon - Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 16h sans interruption

Sur la commune de La Garde :

- À la Maison France Services de la Planquette, 217 Mail de la Planquette 83130 La Garde - Ouverture au public uniquement sur rendez-vous :
- Les lundis de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
- Les jeudis de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Choisissez votre créneau en ligne sur : <https://caf.fr>

Ce changement a pour objectif de garantir un meilleur accès aux familles et à l'ensemble des bénéficiaires des services.

LES JOURNÉES DE L'ÂGE D'OR

Le CCAS organise une nouvelle édition des « **Journées de l'âge d'or** » du **lundi 29 septembre au mercredi 1^{er} octobre** en faveur des aînés. Celles-ci seront rythmées par diverses activités et animations.

Retrouvez prochainement le programme détaillé sur le site de la Ville ainsi que les modalités d'inscription.

Plus d'infos : CCAS - 04 94 12 34 30.



ZOOM SUR LA RÉSIDENCE WETZEL

AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE

La Résidence Wetzel a récemment procédé à l'amélioration du système de sécurité dans toutes les pièces de l'établissement par la mise en place d'un système centralisé plus efficace. Ce dispositif comprend des détecteurs de fumée, des alarmes sonores et visuelles supplémentaires, garantissant une détection rapide des risques d'incendie et permettant une gestion efficace des alertes. Il facilite ainsi la rapidité des interventions des services de secours.



RETOUR SUR LE THÉ DANSANT

La Résidence Wetzel s'engage à offrir à ses résidents une large programmation d'animations afin de favoriser leur bien-être.

Qu'il s'agisse de moments de détente, d'ateliers créatifs ou de sorties culturelles, chaque activité est pensée pour renforcer leurs liens sociaux, encourager leur autonomie et leur offrir aussi des instants de plaisir.

En ce sens, début mars, l'établissement a organisé un « thé dansant » où les participants ont pu profiter d'un après-midi animé par de la musique et des danses, le tout dans une ambiance chaleureuse et festive.





M. Gilles GORI
4^{ème} Adjoint au Maire
délégué à l'Économie,
à l'Élaboration du Budget et à
l'Occupation du Domaine Public

M. Benoît COLIN
6^{ème} Adjoint au Maire
délégué à l'Administration Générale,
aux Ressources Humaines
et aux Marchés Publics



DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

Le 25 février dernier s'est déroulé en séance du Conseil Municipal le dernier Débat d'Orientation Budgétaire de la mandature. Ce débat énoncé dans le Code Général des Collectivités Territoriales avant le vote du budget primitif permet à l'ensemble des membres du Conseil Municipal de disposer d'informations complètes sur le contexte général national et local de préparation budgétaire.

Par délibération n°2025-01-001 du Conseil Municipal en date du 25 février 2025 le Débat d'Orientation Budgétaire a été voté à l'unanimité.

Ce dernier débat a également été l'occasion de revenir sur la situation de la commune en juillet 2020 lors de la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale.

Carqueiranne était alors en grosse difficulté financière avec 25 500 000 euros de dette. La mise sous tutelle était évoquée et proposée par la Préfecture.

Aujourd'hui après 5 ans d'exercice :

- **La dette a été réduite de près de 8 millions d'euros**
 - **La ville ne fait plus partie du réseau d'alerte**
 - **La capacité de désendettement est inférieure à 3 ans contre plus de 25 ans en 2020**
 - La dette par habitant est passée de 2 176 euros en 2020 à 1 629 euros en 2025
 - La capacité d'autofinancement brute de la commune qui était inférieure à 1 million d'euros à notre arrivée est aujourd'hui à 5 085 951 euros
 - La capacité d'autofinancement nette de la commune qui était de moins 400 000 euros est aujourd'hui de 3 454 787 euros
 - L'investissement sur nos bâtiments et infrastructures atteint un montant de plus de 21 millions d'euros avec notamment plus de 11 800 000 euros consacrés aux dépenses d'équipements et plus de 9 500 000 euros sur la voirie, l'éclairage public et l'enfouissement. Ces investissements ont pu être réalisés grâce à notre auto financement communal et à l'aide apportée par nos partenaires historiques que sont la Métropole TPM, le Département, la Région et l'État et ce pour un montant de 5 041 322 euros.
 - L'augmentation du taux de la taxe foncière a été une nécessité compte tenu de notre situation financière et de la suppression de la taxe d'habitation qui a obligé nombre de communes à faire de même.
- En toute transparence, celle-ci a rapporté à la commune 9 millions d'euros sur ces 5 dernières années ce qui a aidé la collectivité, comme évoqué précédemment, à se désendetter et à investir pour palier notamment aux nombreux arrêts de péril.
- Le rapport entre les charges incompressibles de la commune et ses produits de fonctionnement est passé de 58,57% en 2020 à 44,79% en 2024. **Le ratio de rigidité des charges structurelles est donc meilleur et proche du premier décile de la strate nationale.**
 - **Le niveau de fond de roulement de la commune s'est nettement amélioré en passant désormais à 121 jours de charges réelles en 2024 alors qu'il était négatif en 2020 et (le seuil de sécurité se situe à 30 jours).**

Et ce malgré la Covid, la Guerre en Ukraine, l'inflation, l'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie, l'imprévision des marchés à supporter, la surtaxe de la pénalité SRU...

Diminuer la dette, investir massivement sur nos infrastructures et bâtiments sont une nécessité absolue afin de maintenir notre cadre de vie et nos nombreux services publics indispensables aux Carqueirannaises et Carqueirannais.

Tout est transversal et nécessite une vision, certes à court terme, mais aussi à moyen et long terme.

FINANCES & ADMINISTRATION

COMPARATIF DU BUDGET PRIMITIF 2024 AU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Comme chaque année lors du Conseil Municipal de fin mars, la présentation du budget primitif 2024 établi l'année précédente a été projetée et comparée au compte administratif 2024 à l'ensemble des Conseillers Municipaux ainsi qu'au public présent.

Par délibération n°2025 - 02 - 011 du Conseil Municipal en date du 25 mars 2025, le Compte Financier Unique du budget principal de la commune - exercice 2024 a été approuvé par 24 voix pour et 2 voix contre.

FOCUS SUR LES RÉSULTATS DE 2024

(L'intégralité des documents budgétaires est consultable sur le site de la ville www.carqueiranne.fr)



SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	CA 2024	VARIATION BP/CA
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	16 253 553,24 €	15 053 919,91 €	-7,38%
OPERATIONS D'ORDRE	1 317 844,13 €	1 317 844,13 €	0,00%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	17 571 397,37 €	16 371 764,04 €	-6,83%

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	19 369 986,00 €	20 156 492,08 €	4,06%
OPERATIONS D'ORDRE	731 227,86 €	631 227,86 €	-13,68%
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	2 954 119,32 €	2 954 119,32 €	0,00%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	23 055 333,18 €	23 741 839,26 €	2,98%

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	5 483 935,81 €	7 370 075,22 €	34,39%
-----------------------------------	-----------------------	-----------------------	---------------

ÉPARGNE BRUTE		5 102 575,17 €	
ÉPARGNE NETTE		3 471 408,65 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT	BP 2024	CA 2024	VARIATION BP/CA
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	12 411 647,38 €	8 112 157,80	-34,64%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 927 711,57 €	5 400 572,40 €	-22,04%

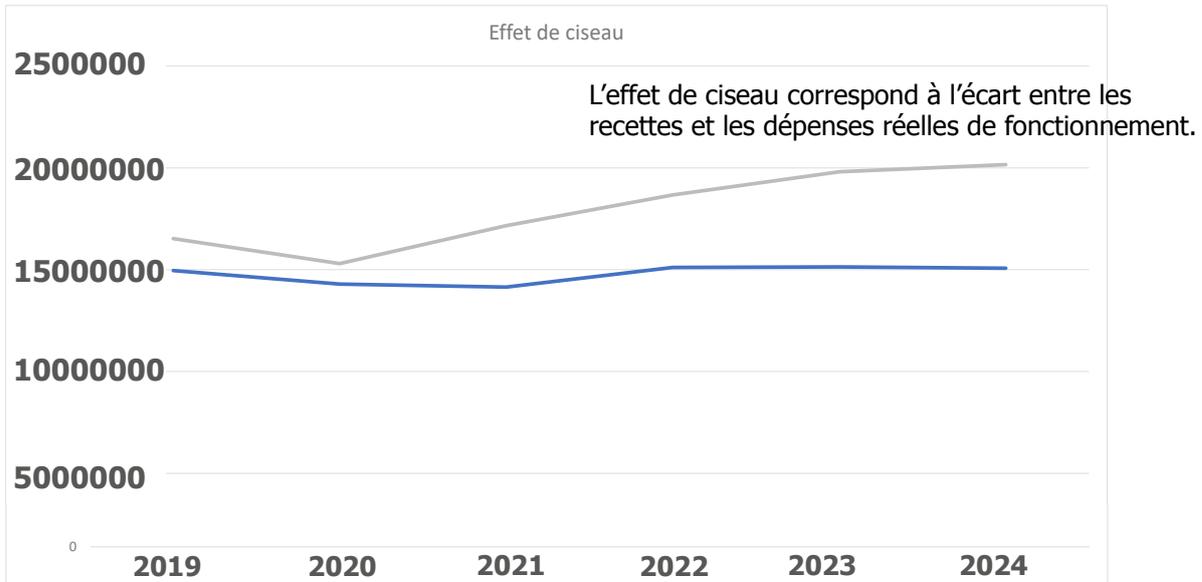
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT	-5 483 935,81 €	-2 711 585,40	-50,55%
RESTES À RÉALISER DÉPENSES		1 353 111,32	
RESTES À RÉALISER RECETTES		746 429,99	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT APRÈS RAR		-3 318 266,73	
RÉSULTAT GLOBAL		4 051 808,49	

Les dépenses réelles de fonctionnement du CA 2024 sont donc établies à hauteur de 15 053 919,91 euros soit 1 199 633,33 euros de moins que le prévisionnel et montrent notre grande prudence.

Elles sont stables depuis 5 ans.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement nous permet de maintenir un autofinancement indispensable à la collectivité afin de pouvoir investir.

FINANCES & ADMINISTRATION



	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	14 953 635	14 293 485	14 144 987	15 113 545	15 136 138	15 053 920
Recettes	16 526 386	15 298 558	17 158 697	18 666 181	19 803 634	20 156 492

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Par délibération n°2025-02-017 en date du 25 mars 2025, le budget primitif de la Commune a été approuvé par 25 voix pour, 2 abstentions et 0 voix contre. Ce budget a été élaboré comme chaque année avec une grande prudence au regard d'un contexte économique complexe :

- Baisse des dotations de l'État
- Participation au dispositif de lissage conjoncturel du déficit public national
- Surtaxe de la pénalité SRU
- Augmentation du taux de cotisation retraite CNRACL
- Normalisation de la hausse des prix
- Repli du produit intérieur brut

Tout ceci explique l'augmentation du budget prévisionnel 2025.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRÉVISIONNEL 2024	BUDGET PRÉVISIONNEL 2025	VARIATION BP/CA
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	16 253 553,24 €	16 916 510,86 €	4,08%
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	19 369 986,00 €	19 821 542,00 €	2,33%

Malgré tout, la Municipalité mettra tout en œuvre pour maintenir ses dépenses réelles de fonctionnement équivalentes à celles des années précédentes.

En effet, la bonne gestion de la collectivité marquée par l'excédent de fonctionnement reporté du budget 2024 d'un montant de plus de 4 millions d'euros permet de rester optimiste sur le maintien de l'objectif de la municipalité de ne pas emprunter cette année encore et de poursuivre l'investissement.

Les taux d'intérêt d'emprunt continuent à baisser et cette année 2025 sera marquée par un décrochage du capital restant de la dette après 4 années sans emprunter.

Le taux de la taxe foncière bâtie fixé par la commune ne sera pas augmenté et ce pour la 4^{ème} année consécutive.

Néanmoins, les bases locatives cadastrales, propres à chaque habitation et qui permettent également le calcul de cette taxe, augmentent cette année de 1,7%. Ce pourcentage est défini exclusivement par l'État et indexé sur l'inflation.

Le taux de la taxe foncière non bâtie, la taxe d'habitation et la surtaxe sur les logements secondaires ne subiront également pas d'augmentation.

FINANCES & ADMINISTRATION

Peu à peu la confiance des partenaires publics et privés en la commune est restaurée, ce qui permet de gagner en attractivité à tous les niveaux.

D'un point de vue de la commande publique, les entreprises répondent de plus en plus aux marchés publics lancés par la ville et l'offre en marchés de travaux s'étoffe.

En effet, cette année, la commune investira de nouveau massivement sur ces bâtiments et infrastructures **à hauteur de 9 millions d'euros** sans avoir recours à l'emprunt. Elle diminuera ainsi sa dette et répondra aux nombreux arrêtés de péril.

Des travaux ont déjà été réalisés en ce début d'année comme la réfection de la promenade Marius Coulomb. D'autres comme le platelage du port des Salettes sont en cours.

Certains vont être réalisés courant 2025 :



- La réfection de la toiture de l'église Sainte Marie Madeleine
- L'école Marcel Pagnol phase 3
- La mise en sécurité du gymnase du Grand Chêne
- Les travaux de la digue
- La vidéoprotection
- La création de sanitaires au cimetière

Au total c'est au minimum 35 marchés et environ plus de 50 entreprises qui vont travailler à la sécurisation et à l'embellissement de la ville en 2025.

Dans le respect du Code de la Commande Publique et dans un souci de bonne gestion des deniers publics, chaque marché a fait et fera l'objet d'une forme de mise en concurrence et chaque entreprise peut et pourra y répondre librement selon la stratégie utilisée :

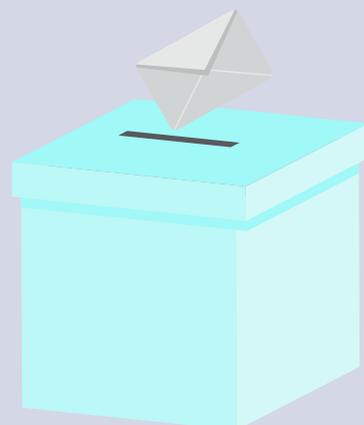
- Publication via la plateforme de dématérialisation de la commune : www.marches-securises.fr avec inscription gratuite
- Rotation des opérateurs économiques après référencement possible des entreprises sur notre site internet www.carqueiranne.fr

DÉCLARATION DE REVENUS : UNE URNE DISPONIBLE EN MAIRIE

Cette année, vous avez jusqu'au 8 juin (23h59) pour faire votre déclaration de revenus en ligne.

Vous pouvez effectuer l'essentiel de vos démarches et trouver les réponses à vos questions en ligne, via le site : <https://www.impots.gouv.fr/>

Si toutefois il vous est impossible de faire votre déclaration en ligne, une urne est à disposition à l'accueil de la mairie pour les déclarations d'impôts (papier) jusqu'au 22 mai.



Erratum : la date limite pour la déclaration de revenus est fixée au 5 juin (23h59) et l'urne mise à disposition en mairie est disponible jusqu'au 20 mai.



Mme Catherine VANGELISTI
5^{ème} Adjointe au Maire
déléguée aux Sports



Mme Vanessa BERNARD
Conseillère Municipale
déléguée à l'Événementiel Sportif



M. Anthony CANINHAS
Conseiller Municipal
délégué à la Programmation
Sportive



M. Antoine FOGU
Conseiller Municipal
délégué à la Relation avec
les Associations Sportives
et à la Protection des Forêts

À LA DÉCOUVERTE DES COLLINES DE CARQUEIRANNE AVEC LA 6^{ÈME} ÉDITION DE LA « COURSE NATURE »



La « Course Nature » organisée chaque année par le Tri-Académy en partenariat avec la Ville s'est déroulée le dimanche 23 février dernier. Pour cette nouvelle édition, ce sont plus de 300 concurrents qui se sont rassemblés à 10h au départ du parc des Pins Penchés pour s'élancer sur ce parcours sportif de 16,1km.

Monsieur le Maire Arnaud Latil, qui a également participé à cette course, a tenu à féliciter l'ensemble des coureurs lors de la remise des prix. Accompagné de Madame Catherine Vangelisti et d'élus du Conseil Municipal il a remercié les organisateurs, notamment l'association Tri-Académy Squad représentée par Madame Nathalie Jouffret, tous les bénévoles ainsi que les services municipaux pour le bon déroulement de cette manifestation.

Encore bravo à tous les participants !



UNE JOURNÉE DÉDIÉE À LA PRATIQUE SPORTIVE !

Le samedi 26 avril de 10h à 17h la Ville de Carqueiranne organise sa première édition de la « Fête du sport » à la Plaine Sportive Riquier. Une journée 100% sportive où les participants pourront découvrir les différentes activités proposées sur la Commune.

Au programme :

- Rencontres avec les associations sportives carqueirannaises
- Initiations à plusieurs disciplines (sports individuels, collectifs, etc.)

Plus d'infos : 04 94 01 40 43.

TROPHÉE DES CLUBS : SPORTIFS ET BÉNÉVOLES À L'HONNEUR

Devenue un rendez-vous incontournable de la vie sportive carqueirannaise, la cérémonie des « Trophées des Clubs » se déroulera le **vendredi 13 juin, de 18h à 20h**, à l'Auditorium de Clair-Val.

Chaque année, la Ville tient à récompenser les résultats et l'investissement des clubs et athlètes qui se sont distingués par leurs performances, leur esprit d'équipe, mais aussi par leur dévouement et leur persévérance tout au long de l'année.

Cette initiative vise à encourager les pratiquants, jeunes et adultes, dans leur parcours sportif, tout en soulignant l'importance de l'engagement au sein des clubs.

Les récompenses décernées lors de cette cérémonie sont non seulement un gage de réussite, mais aussi un véritable témoignage du soutien de la Ville à leur égard.



L'ÉCOLE DE VOILE OUVRE SES PORTES POUR LA SAISON ESTIVALE !



Pour préparer au mieux la saison estivale qui arrive à grands pas, l'École de Voile Municipale organise sa journée portes ouvertes le **samedi 14 juin prochain de 10h à 16h**. Cet événement permet de découvrir les activités proposées telles que la voile, le kayak, le Stand Up Paddle, le paddle géant, la bouée tractée (sur réservation, uniquement l'après-midi) mais également de rencontrer les moniteurs et obtenir toutes les informations nécessaires sur les cours et stages proposés durant l'été.

En effet, **du 1^{er} juillet au 31 août**, quatre moniteurs diplômés seront présents pour enseigner aux enfants comme aux adultes, les rudiments de la navigation en Optimist, en Catamaran

ou même en planche à voile.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 5 mai (Inscriptions pour les non-résidents à partir du 16 juin).

La base de location sera ouverte du 28 juin au 31 août de 9h à 18h tous les jours.

La saison d'été est également l'occasion de se retrouver dans l'eau pour partager un moment sportif en collectivité avec l'aquagym (du 23 juin au 5 septembre) (inscription à partir du 28 avril, dans la limite des places disponibles)

Inscriptions auprès du Guichet Unique pour Tous au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

Plus d'infos : 04 94 91 59 59.

La ville renouvelle son partenariat avec la Municipalité de la Crau

Déjà liée avec la Ville de La Crau par les partenariats établis avec l'Union Sportive Carqueiranne La Crau et le Rugby Club Hyères Carqueiranne La Crau, la Ville de Carqueiranne est fière de pouvoir accueillir de nouveau les écoliers craurois et leur offrir l'opportunité de profiter des activités proposées par l'école de voile grâce au renouvellement du partenariat avec la Municipalité de la Crau.

NOS SPORTIFS ONT DU TALENT

Monsieur le Maire Arnaud Latil, vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée et président de la commission Jeunesse et Sport a initié une journée dédiée aux sports féminin au Palais des Sports de Toulon.

UNE SOIRÉE 100% SPORT FÉMININ

À l'initiative de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, du Toulon Métropole Var Handball et du Carqueiranne Var Basket, le sport féminin de salle a été mis à l'honneur le samedi 29 mars au Palais des sports de Toulon.

La première édition de cet évènement a permis d'organiser une rencontre de haut niveau de championnat de deux sports de salle : le basket et le handball.

Cette soirée a débuté avec l'association Carqueiranne Var Basket, qui jouait son maintien face aux joueuses Auvergnates de Cournon après les trois succès de rang remportés face aux équipes de Montferrand, Mauguio et Lyon précédemment.

À l'issue de ce match plein de suspense et de détermination, l'équipe féminine de Carqueiranne s'est imposée affichant un score de 78 à 72.

Par la suite, le Toulon Métropole Var Handball s'est mesuré à l'équipe de Paris92. Malgré leur défaite, ce fut une rencontre engagée où les handballeuses ont fait preuve d'une belle combativité.

Bravo à toutes les joueuses pour leur engagement et merci à celles et ceux qui contribuent chaque jour au développement du sport féminin sur notre territoire !



LES SENIORS DU RCHCC83 REÇOIVENT LE RC PRADÉTAN À CARQUEIRANNE

Dimanche 30 mars, la pelouse du Stade Riquier a accueilli les seniors des équipes de rugby du RCHCC83 et du RC pradétan.

À cette occasion, Monsieur le Maire Arnaud Latil était présent dans les tribunes pour suivre cette rencontre et soutenir les joueurs, accompagné de Monsieur Jean-Pierre Giran, Maire de Hyères et Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, de Monsieur Hervé Stassinis, Maire du Pradet, ainsi que de nombreux élus.



Après leur 16^{ème} victoire consécutive, les seniors du RCHCC83 continuent leur sans-faute, en affichant un score de 59 à 7 à l'issue de ce match joué dans un bel état d'esprit.

Bravo à tous les joueurs et merci à l'ensemble des bénévoles ainsi qu'à Monsieur l'arbitre pour leur engagement.

Durant cet après-midi, un hommage a également été rendu au jeune rugbyman Nicolas Haddad, joueur de l'équipe cadet de l'entente Brignoles-Saint Maximin et du RCT.

Nos pensées les plus sincères vont à sa famille et à ses proches.

ÉVÈNEMENTIEL & CULTURE



Mme Monique FOGU
7^{ème} Adjointe au Maire
déléguée à la Culture
et aux Animations



M. Mickaël MOLINARI
Conseiller Municipal
délégué à l'Évènementiel
et à l'Agriculture



Mme Marie-Christine CASINI
Conseillère Municipale
déléguée à la Médiathèque et à La Galerie

UN CARNAVAL RÉUSSI !



En mars dernier, sur la place de la République, a eu lieu le carnaval, organisé par la Ville de Carqueiranne et le Comité Officiel des Fêtes. À cette occasion, vous avez été nombreux à revêtir vos plus beaux déguisements !

Dès le matin, petits et grands ont pu profiter de nombreuses animations : structures gonflables, ateliers créatifs, maquillage pour enfants et également un jardin musical permettant à chacun de s'immerger dans une ambiance rythmée et colorée.

Les festivités ont débuté à 10h avec la parade « Lei Coco » présentée par l'association La Voio, suivie d'un défilé carnavalesque à travers le centre-ville. Au son des percussions batucada et au rythme des majorettes et des mascottes, les rues carqueirannaises se sont animées d'une explosion de créativité et de joie, égayée par les magnifiques costumes colorés des enfants. Pour clôturer cette journée, un goûter, offert par la Municipalité, a été proposé.

LA FÊTE DU PRINTEMPS APPROCHE !



La Ville de Carqueiranne en partenariat avec le Comité Officiel des Fêtes se prépare à célébrer la traditionnelle « Fête du Printemps ». Pour découvrir cette nouvelle édition, rendez-vous **le samedi 3 mai** sur la place de la République et l'Avenue Jean Jaurès !

Au programme : des animations pour toute la famille avec des ateliers créatifs, des spectacles en plein air, ainsi qu'un marché artisanal mettant à l'honneur les producteurs et artisans locaux.

Une belle occasion pour se retrouver en famille ou entre amis afin de célébrer la saison du renouveau dans une ambiance festive et conviviale. On vous attend nombreux !

PRÉPAREZ VOTRE OFNI !



L'été approche et avec lui, l'un des événements les plus attendus de l'année : les OFNI (Objets Flottants Non Identifiés) ! Rendez-vous **le vendredi 15 août** prochain de 11h à 12h au port des Salettes !

Vous souhaitez participer à une expérience innovante, créative et remplie de défis ? Créez votre propre engin flottant et venez participer à cette course dans une ambiance conviviale et festive.

Une récompense ainsi qu'une collation sont prévues pour chaque participant.

Inscription gratuite et renseignements auprès de la Capitainerie de Carqueiranne au 04 94 58 56 25, tous les jours de 8h à 12h et de 15h à 19h.

UNE NOUVELLE DISTINCTION POUR LA VILLE DE CARQUEIRANNE : « CIÉUTA MISTRALENCO »



Le samedi 28 juin de 10h à 12h30 sur la place de la République, la Ville de Carqueiranne officialisera son engagement pour la culture provençale en recevant la labélisation « Ciéuta Mistralenco ».

Ce label délivré par le Félibrige, met à l'honneur les Communes et Villes engagées activement dans la promotion et la préservation de l'identité provençale.

Ainsi cette labellisation témoigne de l'implication de Carqueiranne pour faire vivre et rayonner les traditions locales.

La signature officielle du label ainsi que la remise de la plaque distinctive seront suivies d'une démonstration de danses folkloriques proposées par l'association La Voio et d'un concert de musiques traditionnelles interprétées par l'association Lei Tulipan.

Un verre de l'amitié offert par la Municipalité viendra clôturer cette cérémonie.

La Commune tient à remercier le référent carqueirannais du Félibrige M. Serge Icardi et son vice-Président M. Gérard Pascal pour leur implication.

« Ciéuta Mistralenco » qu'és acò ?

Ciéuta mistralenco es un « label » que l'adesion es à gratis. La coumuno que souvèto lou deveni déura coumpleta un fourmulàri, aceta la « charte des cités mistralienne ». Lou doursié sara estudia pèr lou counsèu di Ciéuta Mistralenco e un avejaire sara rendu pèr que siègue labelisado. Dins la seguidò, uno ceremounié poudra èstre ourganisado pèr la signaturo de la charto e pèr la remesso dóu certificat de labelisacien.

Es coum'acò que Carqueirano es devengudo « Ciéuta Mistralenco ».

Es lou dissate 28 de jun 2025 de matin à 10h30 sus la plaço de la Republico que noste conse Arnaud Latil signara emé lou reire capoulié dóu Felibrige Jacques Mouttet la charto e sara presenta lou panèu « Ciéuta Mistralenco »pasa bèn lèu à l'intrado de la vilo. Tout acò marcarà l'engajamen de Carqueirano pèr la cultura nostro, segui d'un spectacle de danso provençalo douna pèr LA VOIO, de musico pèr LEI TULIPAN, de lengo nostro pèr leis escolan de provençau, deis enfant deis escolo Marcèu Pagnol e Jùli Ferry. Pèr acaba cantaren la cansoun de la coupo touteis ensen e dansaren la farandoulo avans de brinda « Osco Prouvènço ».

ÉVÈNEMENTIEL & CULTURE

UN ÉTÉ FESTIF À CARQUEIRANNE



Cet évènement estival revient chaque jeudi soir à l'Auditorium de Clair-Val du 3 juillet au 29 août !

Chaque été, l'Auditorium de Clair-Val se transforme en un lieu vibrant où musique, théâtre et humour se rencontrent, créant une atmosphère unique et conviviale.

Devenus un rendez-vous incontournable depuis 2021, les spectacles de Clair-Val sont un moment phare de la saison à Carqueiranne. En effet, au fil des années, ils ont conquis un public toujours plus nombreux, séduisant aussi bien les amateurs de culture que ceux à la recherche d'une soirée à partager en famille ou entre amis.

Une nouvelle fois, un programme riche et varié mettra en lumière des artistes de multiples horizons avec notamment la venue de Roberto Alagna, Vincent Niclo, Sarah Schwab et bien d'autres...

De plus, à l'occasion du 130^{ème} anniversaire de la naissance de Marcel Pagnol, l'auditorium de Clair-Val mettra à l'honneur cette figure emblématique de la littérature et du théâtre du XX^e siècle les mercredi 30 juillet, jeudi 31 juillet et vendredi 1^{er} août avec une présentation de la trilogie Marius, Fanny et César.

Un espace de petite restauration sera proposé dès 19h30 pour profiter de la sublime vue mer qu'offre ce site en plein air !

Ne manquez pas l'ouverture de la billetterie le lundi 19 mai dès 8h30.

L'achat des tickets sera possible :

- En ligne sur : <https://carqueiranne.notre-billetterie.fr/billets?kld=1>.
- Au Guichet Unique Pour Tous, situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de la Ville, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h.
- Par téléphone au 04 94 01 40 45.
- Sur place avant le début de chaque représentation (dans la limite des places disponibles).



Ville de Carqueiranne

LES
SPECTACLES
DE CLAIR-VAL

Découvrez
le programme !



ÉVÈNEMENTIEL & CULTURE

Les rendez-vous de l'été

Vendredi 4 juillet : 21h - Soirée mousse, Place de la République

Vendredi 11 juillet : 21h30 - Soirée Cabaret, Port des Salettes

Dimanche 13 juillet : 21h - Concert et 22h30 - Feu d'Artifice, Port des Salettes

Vendredi 18 juillet : 21h30 - Aioli en concert, Place de la République

Vendredi 25 juillet : 21h30 - Magic Gipsy, Port des Salettes

Vendredi 8 août : 21h - Soirée DJ, Place de la République

Vendredi 15 août : 11h - Course d'OFNI, Port des Salettes

Vendredi 15 août : 21h - Concert et 22h30 - Feu d'Artifice, Port des Salettes

samedi 16 août : 21h - Tournée « Ça c'est le Sud », Port des Salettes

Vendredi 22 août : 21h30 - Philippe Roche « Et dieu créa... la voix », Place de la République

Vendredi 29 août : 21h30 - Orchestre Almeras, Port des Salettes

samedi 6 septembre : De 9h à 16h - Forum des associations, Place de la République

LA GALERIE : LES EXPOSITIONS



Du 28/04 au 10/05 : Peinture, rames et objets en bois flotté par Gérard Vidal, alias « GG la Girelle » sur le thème : « Fish & Ships », vernissage : le vendredi 2 mai à 18h.

Du 12 au 24/05 : Photographie par le Groupe de Recherches et d'Animations Carqueirannais sur le thème « Carqueiranne : Côté Mer ». Vernissage le mardi 13 mai à 18h.

Du 26/05 au 7/06 : Peinture par Isabelle Eisenberg sur le thème « Lumières d'été ». Vernissage le mercredi 28 mai à 18h.

Du 10 au 21/06 : Peinture par Nathalie Armand sur le thème « Et la lumière fut ». Vernissage le mercredi 11 juin à 18h30.

Du 23/06 au 5/07 : Peinture par Pascaline Marquet-Bernard & Christine Scarabotto sur le thème « Symbiose » Vernissage le mercredi 25 juin à 18h.

Du 7 au 19/07 : Peinture par Marie-Noëlle Sancelme sur le thème « Nature végétale et animale ».

Du 21/07 au 2/08 : Peinture et sculpture par Raphaël Bravo sur le thème « Fatum ».

Du 4 au 16/08 : Peinture par Dominique Villain sur le thème « Au-delà des couleurs, la poésie ». Vernissage le vendredi 8 août à 18h.

Du 18 au 30/08 : Peinture par Sophie Taborin sur le thème : « Les rêves de Sophie ». Vernissage le mardi 19 août à 18h.

Du 1^{er} au 6/09 : Peinture par Marie Behier sur le thème « Nature et volumes ».

Du 8 au 13/09 : Peinture par Kathypic sur le thème « Envie d'ailleurs ». Vernissage le mardi 9 septembre à 18h.

i • Horaires d'hiver : 10h-12h / 15h-18h du lundi au vendredi et 10h-12h le samedi.

• Horaires d'été (à partir de juin) : 10h-12h / 16h-19h du lundi au vendredi et 10h-12h le samedi.

Entrée libre.

LES RDV DE LA MÉDIATHÈQUE

DU MERCREDI 7 MAI AU LUNDI 23 JUIN : Exposition interactive « Observons les oiseaux ». Avec cette exposition mêlant panneaux et réalité augmentée, devenez un ornithologue en herbe et découvrez les multiples relations qu'entretiennent hommes et oiseaux depuis des générations. Entrée libre - À partir de 5 ans.

LES MERCREDIS 7 MAI, 4 JUIN & 2 JUILLET à 10h30 : « La corbeille à histoires ». Retrouvez Hélène et ses histoires. Lecture d'albums animés et interactifs pour les 3-6 ans. Entrée libre.

MERCREDI 14 MAI de 10h à 12h & de 15h à 17h : Ateliers créatifs « Drôles d'oiseaux » Papier, carton, couleurs et imagination seront au rendez-vous ! Public 7-10 ans - Inscription obligatoire.

LES LUNDIS 19 MAI & 2 JUIN de 10h à 11h30 : Café numérique. Osez poser toutes vos questions : PC, smartphone, tablette et recevez des conseils personnalisés. Un moment d'échange, de convivialité et d'entraide animé par un conseiller numérique du Département. Entrée libre.

LE JEUDI 22 MAI à 18h : Conférence « Comment favoriser la biodiversité dans son jardin » par Norbert Chardon, responsable de la LPO du Var. Entrée libre.

MERCREDI 18 JUIN de 10h à 11h30 : Découvrez les ressources numériques gratuites à disposition des abonnés de la Médiathèque et comment en bénéficier, en un clic, depuis chez vous. En ligne : Presse, magazines, films, activités créatives et de loisirs, formation, musique... Présentation animée par un conseiller numérique du Département. Entrée libre.

DU MERCREDI 25 JUIN AU LUNDI 21 JUILLET Exposition « Mistral, sa vie, son œuvre ». Dans le cadre de la signature de la Charte « Ciéuta Mistralenco » par la Ville de Carqueiranne, découvrez ou redécouvrez la vie et l'œuvre de cet illustre personnage, emblématique de la Provence. Entrée libre.

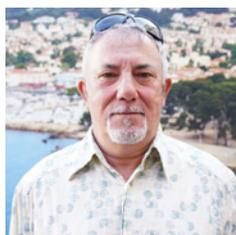
DE JUILLET À OCTOBRE : Prix des lecteurs du Var 2025. Découvrez, lisez & votez pour votre roman, BD, album préféré.

Plus d'infos au 04 94 58 40 05
ou mediatheque@carqueiranne.fr.

PRÉVENTION & SÉCURITÉ



M. Laurent PASQUINI
8^{ème} Adjoint au Maire
délégué à la Sécurité
et à la Protection de la Population



M. Christian SCHIAVO
Conseiller Municipal
délégué à l'Hygiène et à la Défense



M. Antoine FOGU
Conseiller Municipal
délégué à la Relation avec
les Associations Sportives
et à la Protection des Forêts

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE À CARQUEIRANNE



Dans le cadre de son engagement envers la sécurité et la tranquillité publique, la Municipalité poursuit ses actions visant à optimiser le système de vidéoprotection existant.

Un audit récent a permis de repérer des axes d'amélioration, afin de rendre ce dispositif encore plus performant. Ces ajustements permettront de renforcer la couverture des zones sensibles et d'améliorer la surveillance des espaces publics.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'anticipation et de prévention. Plutôt que de réagir face à d'éventuels actes de délinquance, la Ville choisit d'agir en amont afin de maintenir la qualité de vie de ses habitants.

L'optimisation de la vidéoprotection, l'extension des horaires de patrouille qui vient renforcer la présence des agents sur le terrain ainsi que la mise en place d'actions de proximité visent à garantir un environnement serein et sécurisé adaptés aux besoins de la population.

Une présence policière renforcée pour plus de sérénité

La Police Municipale joue un rôle essentiel dans ce dispositif. Les horaires de patrouille ont été étendus,

couvrant une plage de 7h du matin à minuit tout au long de l'année, et jusqu'à 3h du matin durant l'été, du 1^{er} juillet au 31 août.

Cette surveillance accrue permet de maintenir une présence continue sur le terrain, rassurant ainsi les habitants et permettant une intervention rapide si nécessaire.

Un engagement constant au service des Carqueirannais

La Ville de Carqueiranne tient à remercier l'ensemble des acteurs impliqués dans ces actions de sécurité et de prévention. Elle réaffirme son engagement à préserver un cadre de vie serein pour ses habitants.

« Merci à l'ensemble des agents de la Police Municipale, à ces femmes et hommes engagés au service des autres, qui œuvrent chaque jour au maintien de la sécurité sur notre Commune »

M. le Maire, Arnaud Latil

SURVEILLANCE DES PLAGES

Chaque année, une société agréée prend en charge le balisage de sécurité des plages pendant le mois de mai. En parallèle, les services techniques et le service des plages se chargent de l'installation du matériel nécessaire pour les postes de secours.

Un accès PMR sera également mis en place sur la plage Peno, à proximité du poste de secours.

Un poste de secours équipé de défibrillateurs semi-automatique sera installé sur chacune des plages les plus fréquentées de Carqueiranne, à savoir celles de Peno et du Pradon. La surveillance sera assurée par les pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

2 à 4 secouristes seront présents à chaque poste de secours et se relaieront quotidiennement pour veiller sur la sécurité des baigneurs en mer et leur apporter les premiers secours en cas de besoin.

La Ville de Carqueiranne met tout en œuvre pour garantir un accès sécurisé aux plages.

Pour la saison 2025, ce dispositif sera opérationnel du 7 juin au 7 septembre.

Détails des horaires :

- Du 7 au 30 juin tous les mercredis, week-end et jours fériés de 10h à 19h.
- Du 1^{er} juillet au 31 août tous les jours de 10h à 19h.
- Du 1^{er} au 7 septembre le mercredi et le week-end de 10h à 19h.



EMBELLISSEMENT DES PLAGES



La Commune, par le biais de son Antenne Métropolitaine, engagera avant le début de la saison estivale des travaux d'épierreage et d'embellissement des plages.

Une remise en sécurité de la liaison du coup de mer entre les plages Peno et Pradon sera également effectuée.

Chaque année, Carqueiranne réalise un réensablement de ses plages afin de les rendre uniformes et confortables.

La Municipalité remercie la Ville de Bormes-les-Mimosas qui a fait une nouvelle fois don à Carqueiranne de 450m³ de sable.

Cette opération permettra de déposer une couche supplémentaire d'environ 15 centimètres sur l'ensemble de la plage Peno.

Aussi, un passage pour leur entretien et leur remise en forme se fera régulièrement durant l'été.



LA VILLE RÉITÈRE L'OPÉRATION D'ÉCO-PÂTURAGE



Dans le cadre de l'Obligation Légale de Débroussaillage, réglementée par arrêté préfectoral pour la protection des zones et habitations exposées à un risque d'incendie, la Ville relance l'opération d'éco-pâturage pour entretenir ses espaces verts de manière écologique.

Cette initiative se déroulera durant la saison estivale pour une durée d'environ un mois.

Ainsi, un troupeau de chèvres sera déployé pour maintenir les espaces verts en bon état et favoriser la biodiversité.

Cette méthode naturelle et respectueuse de l'environnement s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de promouvoir des pratiques plus durables et responsables.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Dans le cadre de la prévention des cambriolages, la Police Municipale met en place l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) durant la période estivale, qui permet aux particuliers de bénéficier d'une surveillance de leur résidence principale ou secondaire pendant leur absence.

Sur simple demande, la Police Municipale organise des rondes de surveillance autour des habitations concernées, lors de ses patrouilles quotidiennes.

Pour profiter de ce service gratuit, il suffit de remplir un formulaire disponible sur le site de la Ville, puis de le soumettre à la Police Municipale.

Lien du formulaire :

<https://www.carqueiranne.fr/au-quotidien/securite-et-prevention/operation-tranquillite-vacances-404.html>



RCSC/CCFF : MOBILISATION ET ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ



En décembre 2024, la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) a été mise en alerte suite à l'activation d'une cellule de crise sous l'impulsion de Monsieur le Maire. En effet, un épisode de vent violent a provoqué des dégâts considérables dans plusieurs quartiers, notamment au Paradis et à la Californie. Une quinzaine de bénévoles ont ainsi été rapidement mobilisés pour soutenir les équipes municipales. Ils ont été particulièrement sollicités pour dégager les arbres tombés, nettoyer les débris dans les rues et limiter les risques pour la population. Grâce à leur intervention, la circulation a pu être rétablie progressivement, contribuant ainsi à la gestion efficace de cette crise.

En début d'année 2025, la RCSC a organisé deux formations pour les nouveaux membres, comprenant à la fois une formation théorique sur les missions de la RCSC/CCFF, la sécurité, la topographie et les liaisons radio, suivie d'exercices pratiques prévus en mai.

Aussi, un documentaire de 30 minutes, réalisé par un bénévole de la réserve, a été projeté en mars. Ce film retrace une année d'engagement au sein de la RCSC/CCFF, entre formations, exercices, missions de lutte contre les incendies, et moments de convivialité. Ce projet vise à sensibiliser le public sur leurs missions essentielles et à rendre hommage à leur implication au service de la commune.

Enfin, la Commune a récemment fait l'acquisition d'un nouveau véhicule porteur d'eau de 600 litres mis à disposition de la Réserve Communale de Sécurité Civile et du Comité Communal des Feux de Forêts. Ce nouvel équipement de prévention permettra de renforcer l'efficacité des interventions et d'agir

plus rapidement face aux dangers liés aux feux de forêt. La Municipalité remercie vivement la Région pour avoir participé de façon importante à son financement. Ces initiatives témoignent de l'engagement constant de la RCSC et du CCFF pour protéger la population et assurer une solidarité active en période de crise.

La Municipalité tient à renouveler ses remerciements pour l'implication de tous les bénévoles de la RCSC/CCFF !





Mme Sylvie POURTIER
Conseillère Municipale
déléguée au Commerce

RENCONTRES ENTRE MONSIEUR LE MAIRE ET LES TROIS CHAMBRES CONSULAIRES

Soucieux de l'évolution économique de la Ville, Monsieur le Maire a souhaité rencontrer les Présidents des trois chambres consulaires : la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) et la Chambre d'Agriculture.

Ces entrevues avaient pour objectif de renforcer la coopération entre la municipalité et les institutions consulaires afin de dresser un bilan de l'activité locale.

Objectifs de la rencontre

Le but principal était de créer des passerelles entre les différents secteurs économiques de la commune. En effet, chaque chambre consulaire apporte son expertise sur les projets d'aménagement du territoire et représente un secteur spécifique. Ensemble, ces acteurs jouent un rôle primordial dans la dynamique économique de la commune.

Le Maire, conscient de l'enjeu actuel en termes d'emplois, d'innovation et de développement durable, a souligné l'importance de travailler en étroite collaboration avec ces institutions pour trouver des solutions adaptées aux besoins des entreprises.

Développement économique et accompagnement des entreprises

Lors de la rencontre, chaque chambre consulaire a présenté ses missions, ses actions et ses projets en cours. La Chambre de Commerce et d'Industrie a insisté sur l'importance de soutenir les commerçants et les entreprises dans leur développement dans le respect de la réglementation.



La Chambre des Métiers et de l'Artisanat a, pour sa part, rappelé le rôle essentiel des artisans dans la création d'emplois locaux et la valorisation du savoir-faire.

Enfin, la Chambre d'Agriculture a mis l'accent sur la nécessité de soutenir les exploitants agricoles dans leurs démarches de valorisation des produits locaux.

Le premier magistrat a exprimé son souhait de travailler en collaboration avec les trois, afin d'assurer une meilleure coordination des actions en faveur du développement économique local.

Les contacts entre M. le Maire et les trois chambres consulaires marquent le début d'une collaboration renforcée pour soutenir globalement l'essor commercial de la commune. Grâce à une meilleure coordination et une vision partagée, les entreprises locales, quel que soit leur statut, pourront bénéficier d'un accompagnement de qualité et d'un environnement plus favorable à leur développement.

APPEL À CANDIDATURE : LA NUITÉE DES CRÉATEURS

Cette année, le port s'enrichit d'une nouveauté avec l'organisation d'un marché nocturne qui se déroulera exceptionnellement sur deux soirées !

Le 16 juillet et le 6 août de 17h à 23h retrouvez la « nuitée des créateurs » sur le port des Salettes.

À cette occasion, la Ville lance un appel à candidature à tous ceux qui souhaitent exposer leur savoir-faire.

Vous êtes artisan, créateur, producteur local ou commerçant et vous souhaitez faire découvrir vos produits durant la saison estivale à Carqueiranne ? Candidatez pour exposer et vendre vos produits lors de cet événement ! Téléchargez le dossier de candidature en ligne sur le site de la Ville.





M. Guy BEAUJARDIN

RASSEMBLEMENT POUR CARQUEIRANNE AUTREMENT

Pour vivre le présent, il faut connaître l'histoire.

L'Élection municipale de mars 2020 à juin 2020 (cause Covid), la liste « Rassemblement pour Carqueiranne Autrement », menée par Monsieur Bencivengo, est battue, se classant en 3^{ème} position.

La raison, la volonté de cette liste, inverser les dérives : CARQUEIRANNE autrement, à cette époque, Carqueiranne se meurt aucune représentation officielle au sein de TPM et de la métropole, risque de tutelle, dégradation du patrimoine, dette abyssale, aucuns travaux, nouveaux emprunts au jour le jour pour fonctionner...

Le 28 juin 2020, la municipalité actuelle est mise en place démocratiquement avec une proportionnalité d'élus. Rapidement, l'évidence apparaît : l'équipe Municipale, sous l'impulsion du maire, transforme notre ville. Le patrimoine se restaure les travaux se réalisent dans tous les quartiers. Les emprunts ne

sont plus contractés la dette diminue, la tutelle est exclue. Le préfet officiellement reconnaît le sérieux de gestion de notre commune et site Carqueiranne parmi les meilleurs du Var.. Nous vivons, Carqueiranne autrement..

Sauf mauvaise foi, opportunisme, ambition personnelle, démagogie, égo extrémiste. Les oppositions Demain Carqueiranne et Rassemblement pour Carqueiranne sont reçues régulièrement, et travaillent en amont du conseil municipal par propositions, discussions et projets communaux.

Aux contrevérités annoncées par tracts, aux dépenses inutiles, aux incohérences, au populisme, au clientélisme, nous disons NON.

Au sérieux, au travail pour les Carqueirannaises et les Carqueirannais, nous disons OUI.
Pas d'opinions : la VÉRITÉ.

Guy BEAUJARDIN



Mme Catherine DAGUET

CONSEILLÈRE DE L'OPPOSITION INDÉPENDANTE

Chères Carqueirannaises, Chers Carqueirannais,

En février 2025, suite à une nouvelle décision du Tribunal administratif de Toulon, le Règlement intérieur du Conseil municipal a dû être modifié une énième fois afin de permettre aux élus de la minorité de s'exprimer sur tous les supports de communication de la commune de Carqueiranne. Le rapporteur public n'aura pas manqué de relever dans ses conclusions adressées au Président du Tribunal : «.../... la commune ne montre pas beaucoup de respect à l'égard de votre jugement ».

C'est donc à partir d'avril que les élus minoritaires pourront, s'ils le souhaitent, publier sur la page Facebook et le site internet de la Ville en attendant que ce soit sur tous les supports. Cette possibilité est donnée à toutes les oppositions, même à ceux qui m'attaquent régulièrement en raison de mon attachement à la légalité des décisions de la commune.

En mars 2025, le budget primitif a été approuvé dans un silence assourdissant des oppositions.

Considérant l'inutilité de discuter en séance du budget avec des élus qui, par principe, n'acceptent ni question ni contradictoire, je m'adresserai directement à vous dans une édition de « La Lettre de Catherine - Spécial finances » qui portera sur le Budget 2025 et le bilan de 5 ans de choix budgétaires.

Je saisis l'occasion pour vous rappeler que vous avez dû recevoir dans votre boîte aux lettres le premier numéro de « La Lettre de Catherine - La Voix des Carqueirannais » et que le n° 2 sera distribué en avril. Vous y trouverez, entre autres, des contributions de Carqueirannais et un résumé des arrêts rendus par le Tribunal administratif faisant droit aux requêtes introduites par deux agents communaux.

N'hésitez pas à me contacter à l'adresse catherine.daguetbabich@gmail.com

Catherine DAGUET

Conseillère municipale indépendante, élue sur la liste « Rassemblement pour Carqueiranne Autrement »

Télé-alerte

RISQUES MAJEURS

Inscrivez-vous
sur carqueiranne.fr !



L'une des priorités de la Municipalité est l'**optimisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**, consistant à gérer les éventuels risques intervenants sur la Commune (inondations, tempêtes, incendies...).

Ainsi, la Ville met à disposition un système de télé-alerte, sous forme d'appel ou SMS automatisés, permettant d'avertir dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population et de lui transmettre les bonnes informations et bons réflexes à adopter pour mieux se protéger.



Bienvenue !

À CARQUEIRANNE

VOUS AVEZ RÉCEMMENT EMMÉNAGÉ À CARQUEIRANNE ?

Contactez le secrétariat de Monsieur le Maire pour prendre rendez-vous.
Ce dernier se fera un plaisir de vous recevoir.